

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3419 - JEUDI 31 JANVIER 2019



Moïse Katumbi au milieu de ses partisans

RECONNAISSANCE DE FÉLIX TSHISEKEDI

Les lignes bougent dans le camp Katumbi

Sur une décision prise à l'issue de la Conférence des présidents le 29 janvier, l'Alternance pour la République (AR), membre de la coalition Ensemble pour le changement de Moïse Katumbi, leader de Lamuka, a pris acte de l'élection de Félix Tshisekedi à la présidentielle du 30 décembre dernier. Une prise de position décryptée, dans certains milieux, comme un appel de pied en direction du nouveau pouvoir alors que se dessine la perspective du nouveau gouvernement.

Une position qui n'étonne outre mesure lorsqu'on sait que les fractures au sein d'Ensemble ne sont pas nouvelles pendant que Lamuka peine à contenir tous ses membres. Toutefois, il serait prématuré d'affirmer que la déclaration de l'AR engage Moïse Katumbi qui, pour l'heure, continue de garder silence.

Page 3

PARTAGE DU POUVOIR

Difficile gestion des ambitions au sein du FCC



Modeste Bahati lors d'un meeting de l'AFDC à Kinshasa

À l'heure où les tractations vont bon train pour la formation du prochain gouvernement, le Front commun pour le Congo (FCC) semble être gagné par une malaise entretenue dans la perspective du partage de pouvoir entre ses membres. Dans une correspondance du 28 janvier adressée au coordonnateur du FCC, un des cadres, Modeste Bahati, propose un

schéma de partage à même d'apaiser les esprits.

Concernant le gouvernement qu'il souhaite voir réduit à trente-six ministres au lieu de quarante-sept, il privilégie la proportionnelle à raison de onze députés pour un ministre, tout en tenant compte de la solidarité et excluant du partage les ministères dits de souveraineté.

Page 2

JUSTICE

Les responsables du CLC mettent fin à leur clandestinité



Lecture d'une déclaration par les membres du CLC à Kinshasa.

Les chefs laïcs catholiques étaient au centre des attentions au cours de la messe dite le 29 janvier, à Kinshasa, en mémoire des victimes de la répression des marches organisées le 31 décembre 2017 et le 25 janvier 2018. Treize mois après le lancement des actions initiées pour exiger l'alternance politique dans le pays, ils peuvent désormais s'afficher en public sans peur

d'être arrêtés.

Malgré le changement intervenu au sommet de l'Etat avec l'avènement de Félix Tshisekedi, ils ont déclaré poursuivre leur lutte, cette fois-ci, en mettant une emphase particulière sur l'avènement d'un véritable Etat de droit en RDC qui garantit l'expression des libertés publiques.

Page 3

BRUXELLES

« Kisanola » propose une collection de peignes de la RDC

L'exposition, visible au Brussels art fair, se tient depuis le 26 janvier et prendra fin le 3 février. Elle est l'œuvre de la galerie du marchand d'art belgo-congolais, Didier Claes. La série d'objets pro-

posés regroupe principalement une collection de peignes Chokwe, Yaka, Luba et Lélé. Bien que d'une grande diversité esthétique, ces objets renvoient à un art de cour destiné principalement à la

haute hiérarchie.

Expliquant le concept et la démarche qui a vu naître cette exposition, Didier Claes a dit que chercher à embellir son corps, le modifier, le

transformer, le déguiser, le parer est l'une des plus anciennes disciplines universellement répandues chez l'Homme.

Page 5

ÉDITORIAL

Convenons-en ...

Oui convenons-en en toute simplicité, la période que vit l'immense Bassin du Congo au cœur duquel nous nous trouvons est très particulière. Et du parcours que celui-ci empruntera dans les années à venir dépendra pour une large, très large part, le destin des centaines de millions d'êtres humains qui l'habitent. D'où l'importance que revêtira, dans les prochains mois, la coopération qui s'établira entre les nouvelles autorités de notre sœur la République démocratique du Congo (RDC) et les onze pays qui l'entourent.

Ayant franchi une étape importante avec le passage du relais présidentiel entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, la RDC se trouve confrontée à deux problèmes majeurs : d'abord, celui du retour de la paix sur toute l'étendue de son territoire qui, rappelons-le, est plus vaste que l'Union européenne et qui subit dans plusieurs provinces des agressions meurtrières ; ensuite, celui de l'intégration régionale, autrement dit de la constitution du marché unique qui seul permettra de résoudre les problèmes économiques et financiers qui freinent voire même bloquent la marche vers l'émergence de cette partie du continent.

Rappelons à ce propos que le premier problème ne sera résolu par les nouvelles autorités de Kinshasa que si des solutions concrètes sont apportées au second. Tout simplement parce que la sécurité intérieure d'un Etat aussi étendu ne peut venir que du développement d'un espace économique et financier dans lequel les hommes et les biens circulent librement, sans courir le risque d'être frappés par la violence aveugle de milices locales que financent directement ou indirectement des acteurs extérieurs dans le seul but d'exploiter les très riches ressources minières que détient le pays.

S'il est, par conséquent, une attention particulière qu'il convient de porter aux premiers actes du nouveau président de la RDC et du gouvernement que celui-ci constituera à bref délai, c'est bien sûr ceux qui concerneront la place réservée dans leur diplomatie aux relations de bon voisinage avec les nations qui les entourent. De ce nouveau contexte peut, en effet, sortir un bond en avant régional dont nous ne mesurons pas l'importance mais qui pourrait faire à brève échéance de l'Afrique centrale l'un des marchés les plus attrayants de la planète.

Le Courier de Kinshasa

PARTAGE DU POUVOIR

Difficile gestion des ambitions au sein du FCC

A l'heure où les tractations vont bon train pour la formation du prochain gouvernement, la famille politique de l'ex-président de la République semble être gagnée par un malaise entretenu dans la perspective du partage de postes entre ses membres.



Modeste Bahati Lukwebo

Tout le monde veut avoir voix au chapitre dans l'exécutif national et chacun ne manque pas d'arguments pour faire prévaloir sa revendication. Les partis politiques ayant apporté plus des voix et permis à la « Kabilie » d'avoir la majorité parlementaire à l'issue des législatives du 30 décembre réclament la grosse part du gâteau. Difficile donc de contenter tout le monde dans cette plate-forme hétéroclite où l'intérêt collectif est souvent sacrifié sur l'autel des ambitions personnelles.

En attendant les orientations et les délibérations de l'autorité morale qui n'est autre que le président de la République sortant, chacun y va de sa stratégie pour se faire entendre. C'est notamment le cas de Modeste Bahati, le ministre d'Etat sortant en charge du Plan qui, dans une correspondance datée du 28 janvier adressée à Néhémie Mwilanya (coordonnateur du FCC), a proposé un schéma de partage des responsabilités au sein du Front commun pour le Congo (FCC) susceptible d'apaiser les esprits.

En fait, d'après ce cadre du FCC non élu lors des législatives du 30 décembre mais dont le groupe-

ment politique (AFDC et alliés) vient en ordre utile parmi les grandes forces composant la « Kabilie », l'un des critères pour espérer avoir droit au partage du pouvoir est le poids politique du parti. Celui-ci, dit-il, s'évalue d'abord au niveau national et ensuite provincial et local. Sept regroupements politiques tiennent le haut du pavé au FCC, à savoir, PPRD, l'AFDC-A, AAB, UDPS-Tshisekedi, PPD, AAA et AABC.

Dans l'entendement de Modeste Bahati, ils seront naturellement les premiers à être servis et ce, de manière conséquente selon la règle de la proportionnelle. Il estime que ces regroupements politiques devraient logiquement être représentés au bureau de la chambre basse du parlement. Concernant le gouvernement qu'il souhaite être réduire à trente-six ministres au lieu de quarante-sept, il privilégie la proportionnelle à raison de onze députés pour un ministre, tout en tenant compte de la solidarité et excluant du partage les ministères de souveraineté.

Considérant le nombre d'élus nationaux comme provinciaux, le PPRD (formation politique de Joseph Kabila) et ses satellites détiennent 33% contre 67% pour les autres alliés du FCC, dont l'AFDC-A. Ce part compte au total cent dix-sept députés nationaux et cent cinquante-six élus provinciaux tandis

que les autres alliés au sein du FCC détiennent deux cent dix-huit députés nationaux et trois cent trente-neuf provinciaux. Ces chiffres devront, d'après Modeste Bahati, servir de base pour la répartition des postes au sein de la Territoriale dans une configuration où le FCC s'est adjugé vingt-quatre provinces sur les vingt-six que compte le pays. Concernant l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs, il propose que le PPRD et ses satellites puissent gérer huit provinces tandis que les seize autres seront attribuées aux alliés.

Quant au mode de désignation des gouverneurs, des vice-gouverneurs et des présidents des Assemblées provinciales, il propose que chaque regroupement présente un candidat gouverneur pour vingt élus provinciaux, quitte à les départager en tenant compte des critères bien définis. Selon Modeste Bahati, l'égoïsme et le non respect du principe élémentaire du poids proportionnel national de chaque regroupement seraient à la base du malaise qui gangrène actuellement le FC sur fond des calculs individuels de positionnement.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX DE L'HEURE

Des proches de Katumbi prennent acte de l'investiture de Félix Tshisekedi

Décidemment, l'étau semble de plus en plus se desserrer autour de Martin Fayulu, le candidat malheureux à la présidentielle du 30 décembre, qui voit ses principaux soutiens apporter de l'eau au moulin de son ex-challenger.

Des messages de félicitations qui viennent de quelques partis et regroupements politiques affiliés à la coalition Lamuka augureraient, d'après maints observateurs, des dissidences éventuelles à l'heure de la redistribution des cartes. L'Alternance pour la République (AR), une des plates-formes membres d'Ensemble pour le changement de Moïse Katumbi et membre de Lamuka est montée au créneau, le 29 janvier, pour féliciter l'actuel chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, et prendre acte de son investiture par la Cour constitutionnelle.

Dans une déclaration faite à la presse, ce regroupement politique a notamment insisté sur les nombreux défis auxquels la République démocratique du Congo est confrontée depuis plusieurs décennies et a appelé le nouveau président de la République à leur accorder un intérêt particulier dans le sens de les surmonter. Il s'agit de la réconciliation nationale, la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et spécialement à l'est du pays, mais aussi de la consolidation de la démocratie et du rétablissement des libertés publiques.

« L'Alternance pour la République invite ses élus nationaux et provinciaux à rester mobilisés sur ces objectifs », a déclaré Jean-Bertrand Ewanga, un des cadres de Lamuka, qui fut parmi les tout premiers à avoir félicité Félix Tshisekedi.

Pour maints analystes, cette attitude de l'AR constitue un appel de pied à l'endroit du nouveau pouvoir et n'étonne outre mesure lorsqu'on sait que deux de ses cadres, dont Delly Sessanga, s'étaient déjà démarqués du groupe. Ils avaient soutenu ouvertement le ticket Fatshi-Kamerhe pendant la campagne électorale tout en étant membres de Lamuka. Cette alliance contre-nature et circonstancielle trahissait déjà un certain malaise au sein de cette coalition qui, aujourd'hui, peine à contenir tous ses membres appâtés par les postes ministériels juteux que leur offre la perspective de faire partie du prochain gouvernement.

A cela s'ajoutent les déclarations atténuées de certains cadres de Lamuka, notamment du G7, tendant à recadrer leur combat qui, visiblement, n'est plus dirigé sur Félix Tshisekedi de plus en plus épargné des critiques acerbes. La donne a changé, le discours aussi. Signe qu'on n'est plus très loin des revirements spectaculaires.

A.D.

JUSTICE

Les responsables du Comité laïc de coordination mettent fin à leur clandestinité

Les principaux membres de l'organisation ont tous pris part, le 29 janvier, à la messe de suffrage dite en mémoire des victimes de la répression des marches organisées le 31 décembre 2017 et le 25 janvier 2018 en protestation contre un troisième mandat de Joseph Kabila.



Les responsables du CLC pendant la messe

Toutes les têtes couronnées du Comité laïc de coordination (CLC) ont assisté à la messe, mettant ainsi fin à la longue clandestinité à laquelle les anciennes autorités les avaient contraintes. Environ treize mois après le lancement des actions qu'ils avaient initiées pour exiger l'alternance politique en République démocratique du Congo (RDC), les dirigeants du CLC peuvent enfin humer l'air frais de la liberté en s'affichant en public sans peur d'être arrêtés.

Ces laïcs catholiques étaient au centre des attentions au cours de cette célébration eucharistique. Ndaywel è Nziem, le modérateur du CLC, a justifié leur clandestinité par le besoin qu'ils avaient ressenti de sécuriser leur action face aux menaces dont ils étaient l'objet de la part du pouvoir sortant. « Nous avons pensé que pour sécuriser notre action comme nous demandait le peuple, il nous fallait être à l'abri », a-t-il déclaré à la presse, estimant que le contexte politique ayant changé, il n'était plus nécessaire de continuer à se cacher.

Membre du directoire du CLC, Gertrude Ekombe a, quant à elle, loué la noblesse du combat mené pour l'organisation des élections qui ont effectivement eu lieu. « Maintenant, nous estimons qu'on a bien fait notre travail. Le premier volet a été fait et nous

pouvons sortir », a-t-elle indiqué. Les responsables du CLC ont, par ailleurs, promis de poursuivre leur lutte, en mettant cette fois-ci une emphase particulière sur l'avènement d'un véritable Etat de droit en RDC. Le CLC entend donc continuer son combat contre le « système » et non contre les « individus », a tenu à nuancer le Pr Ndaywel, avant d'ajouter que cette lutte est d'une autre nature. « C'est un combat de longue haleine pour qu'au Congo, un Etat de droit puisse s'instaurer et que la population puisse vivre mieux. Nous continuons, mais notre combat n'est pas une question d'individu. C'est une question de système et nous avons encore des choses à faire parce que l'Etat de droit n'est pas encore là, les libertés publiques ne sont pas encore acquises », a-t-il indiqué.

Rappelons que des mandats d'arrêt avaient été émis depuis janvier 2018 contre cinq des huit responsables du CLC pour avoir appelé à des marches réclamant l'application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Et en février de la même année, le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, avait confirmé les poursuites contre eux qui les avaient contraints à la clandestinité.

Alain Diasso

NUIT DE L'OPÉRA

Six chanteurs à l'affiche d'une comédie musicale

Le spectacle annoncé pour le 2 février, sur la scène de la Halle de la Gombe avec une orchestration assurée par vingt-trois artistes de musique moderne et traditionnelle, est un prélude au festival international Opéra rumba prévu pour le mois d'avril.

Mise en scène par Wedou Wetungani, la comédie musicale dont l'affiche est triée sur le volet est en partie à découvrir ce samedi. Néanmoins, l'on sait déjà que le directeur artistique d'Opéra rumba, en l'occurrence le contreténor Clovis Makabu, ainsi que la soprano Harly Bisei, le percussionniste Eddy Mboyo et l'orchestre symphonique kimbanguiste presteront sur la scène de la Nuit de l'Opéra. La machine d'Opéra rumba est donc d'ores et déjà en marche.

Festival itinérant, Opéra rumba se tiendra les 11 et 12 avril entre l'Institut français, la Halle de la Gombe et le Centre Wallonie-Bruxelles. L'événement précédé par la Nuit d'Opéra annonce déjà la couleur et, comme l'on peut bien s'en douter, sera de plus grande envergure. Du bref aperçu de la programmation livré au Courrier de Kinshasa par Clovis Makabu, il faut retenir qu'Opéra rumba mettra en vedette plus de deux cents artistes. « Seuls le piano et l'orchestre de chambre accompagneront les



La première Nuit de l'Opéra au CWB

chanteurs à la première soirée du festival », a dit le chanteur lyrique. Et de préciser pour la suite : « À la seconde soirée, nous mettrons en exergue « La flûte enchantée » de Mozart à la manière africaine avec des instruments traditionnels et un orchestre de plus ou moins deux cent trente musiciens ».

Valoriser l'art lyrique

Lancé en 2018 par le collectif Afrika Opéra

que préside Clovis Makabu, « le festival international Opéra rumba a pour objectif de valoriser l'art lyrique en y combinant la musique traditionnelle congolaise ». Ce dernier a expliqué : « Nous sommes habitués à écouter de l'opéra avec la symphonie mais à cette occasion, la musique d'opéra est chantée autrement, mélangée à de la rumba congolaise et sous l'accompagnement d'instruments traditionnels,

notamment le xylophone, le likembe et les tam-tams ». Et d'ajouter : « Nous faisons de notre mieux pour mettre vraiment en avant tous les chanteurs d'opéra congolais dans le but de donner de la valeur à leur art et métier ».

L'affiche de la seconde édition du festival international Opéra rumba est composée en partie de dix chanteurs de la diaspora congolaise. « L'an dernier, Opéra rumba a procédé à une sélection après une audition organisée sur le plan local et international, notamment au travers de vidéos de chanteurs d'opéra résidant en Europe », a affirmé le directeur artistique de l'événement. Au niveau de Kinshasa, les auditions ont eu lieu à Palm Beach, « les candidatures retenues sont un échantillon représentatif de l'ensemble de la RDC ».

Afrika Opéra a créé une synergie autour de son événement pour lui assurer le meilleur succès qui soit. Et donc, renseigne Clovis Makabu, « c'est avec le concours de l'orchestre symphonique kimbanguiste, de l'orchestre de chambre de l'Institut national des arts et des Salustistes qu'Afrika Opéra entend proposer un événement de qualité qui fera date ».

Nioni Masela

VŒUX DE NOUVEL AN

La Lisperd réunit les Léopards champions d'Afrique 1968 et 1974

La Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'Homme (Lisperd) a organisé, le 26 janvier, une cérémonie d'échange des vœux à laquelle ont assisté les vieilles gloires du football national.

Des anciens Léopards comme Lobilo Boba, Mana « le ventilateur », Tubilandu, « Général Mangé », Mungamuni « L'homme d'Asmara », Prince Mvukani, Kilasu, Ebengo, etc., ont pris part à la cérémonie. Il y a eu aussi les basketteuses championnes d'Afrique des nations et mondialistes.

Dans son allocution, le président de la Lisperd et avocat des Léopards 1968 et 1974, Me Alain Makengo Kikandu, a d'emblée mis en exergue la passation civilisée et pacifique du pouvoir entre le président Joseph Kabila et le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

« C'est dans un contexte particulier que nous organisons ces échanges de vœux, notamment au lendemain de l'ère nouvelle de notre pays avec l'avènement du cinquième président de la république, son Excellence Félix Tshisekedi à qui nous présentons nos très sincères félicitations et que Dieu puisse le guider dans sa grâce tout au long de son mandat. Aussi, la Lisperd rend des hommages les plus déférents et mérites à son Excellence Joseph Kabila, président de la république sortant pour son esprit que nous qualifions de fair-play sur le plan politique, pour avoir



Me Alain Makengo de la Lisperd entouré des Léopards 1968 et 1974

permis, avec le peuple congolais, le transfert historique de manière pacifique, avec le nouveau président élu, que Dieu se souvienne de lui...», a-t-il laissé entendre. Il a souligné, par ailleurs, que la cérémonie se déroulait au lendemain de la Journée nationale des sports et de la Journée internationale du sport féminin, célébrées respectivement les 23 et 24 janvier de chaque année.

L'on retient aussi que 2019 marque les 20 ans d'existence de la Lisperd créée le 20 mars 2019. Selon Me Alain Makengo, cette

structure ne peut révéler les défis, atteindre des objectifs, matérialiser des projets, susciter des enjeux sportifs et surmonter des difficultés qu'avec l'aide de tous, du pouvoir public, des privés, des différents partenaires sportifs et aussi des journalistes sportifs, etc. Aussi la Lisperd émet-elle le vœu de voir 2019 être l'année de la résurrection du sport congolais sur le plan continental, se souvenant des sacres des Léopards football sur le continent en 1968 et 1974, du champion en boxe Sinda en Zambie, des Léopards

basketball dames avec Lingenga, Ndombe, Nguya, Kamanga, Longanza, Kamimbayi, etc., des événements sportifs de haute facture comme le combat de boxe entre Mohamed Ali et George Foreman à Kinshasa... Dans cette optique, Me Alain Makengo a recommandé au gouvernement d'honorer de la plus belle manière ces icônes, afin de donner une émulation aux générations futures, saisissant cette opportunité pour lancer un cri d'alarme pour les cas de ces anciens champions dont certains sont aujourd'hui malades.

« La Lisperd demande au gouvernement congolais de mettre des moyens financiers conséquents pour le développement de notre sport, tout en sachant que notre pays a une vocation aussi sportive et comme sous d'autres cieux, le sport congolais doit être considéré comme une richesse que peut regorger le pays », a déclaré Me Alain Makengo.

Tout en félicitant les dirigeants sportifs, la Lisperd a souligné qu'il y a lieu de penser haut pour le sport national, en plaçant l'athlète au centre des préoccupations, afin de lui permettre d'évoluer dans de bonnes conditions sur le plan social. Aussi demande-t-elle au gouvernement de mettre en place des politiques appropriées pour promouvoir les valeurs sportives, en mettant un accent particulier sur la lutte contre la violence, le dopage, le racisme, la corruption, l'impunité, etc., lesquels sont expressément évoqués dans la loi portant Principes fondamentaux relatifs aux activités physiques et sportives en RDC (la loi sportive).

Notons-le, c'est au cours de cette cérémonie d'échange de vœux que la nouvelle de la disparition de Pierre Ndaye Mulamba alias « Mutumbula » est parvenue à la Lisperd, attristant profondément ses anciens coéquipiers en sélection nationale. La Lisperd a communiqué avec eux dans ce moment difficile.

Martin Engimo

ASSEMBLÉE NATIONALE

Aminata Namasia, la plus jeune députée

La nouvelle élue était candidate dans la circonscription électorale de Bambesa, dans la province du Haut-Uélé (nord-est) qui n'avait qu'un seul siège à pourvoir pour vingt et un candidats dont seize hommes et cinq femmes.

Membre du Parti congolais pour le développement, Aminata Namasia est, depuis le 28 janvier, deuxième assistante du président du bureau provisoire de l'Assemblée nationale, conformément à la Constitution qui stipule que ce bureau est présidé par le député le plus âgé, secondé par les deux plus jeunes. L'autre jeune député, Jackson Ausse Afingoto, est âgé de 26 ans, alors que le président du bureau provisoire, Kyungu wa Kumwanza, est âgé de 80 ans.

Aminata Namasia est diplômée en économie monétaire depuis 2017 de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'Université protestante au Congo. Elle fait partie des cinquante femmes députées élues sur les quatre cent quatre-vingt-cinq sièges pourvus, en attendant de pourvoir les quinze autres en mars prochain.

Aminata Namasia

Patrick Ndingidi

CRISE À LA SONAS

Les travailleurs sollicitent l'implication du chef de l'Etat

Les agents et cadres de l'entreprise accusent près de cinquante mois d'arriérés de salaire. Ils prient le président de la République de nommer de toute urgence un nouveau comité de gestion et de réhabiliter les délégués syndicaux, cadres et agents illégalement licenciés.

L'arrivée de nouvelles autorités à la tête du pays paraît être un bon moment pour les travailleurs des entreprises publiques et fonctionnaires de l'Etat de monter au créneau en vue de revendiquer leurs nombreux mois d'arriérés de salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est notamment le cas de la Société nationale d'assurances (Sonas) qui vient d'emboîter le pas à Transco et à la SCPT où l'on a enregistré des remous sociaux sur fond de réclamation des arriérés de salaires.

Une organisation syndicale, le Renouveau de l'action syndicale (RAS), qui représente les agents et cadres de la Sonas, vient de tirer la sonnette d'alarme sur l'imminence d'une grève qui couve depuis quelques jours déjà. Elle a déjà saisi à cet effet le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, sur la situation des agents, cadres et retraités de cette entreprise publique et menace même d'appeler à la cessation de travail suite à une cinquantaine de mois impayés en plus de la non réalisation des revendications portées à la connaissance de l'autorité.

« Nous venons porter à votre connaissance qu'à ce jour, les cadres et agents de la direction gé-

nérale de la société nationale d'assurance accusent plus de cinquante mois de salaires impayés. De plus, les actifs du siège social de cette entreprise attendent le salaire du mois de janvier 2016 et les pauvres retraités sans pension de retraite attendent la rente du mois de février 2015. Et vingt mois de gratifications non payés. Pire encore, dans les agences/Sonas, il y a arriérés de salaires et gratification à géométrie variable », note cette organisation syndicale dans le mémorandum daté du 26 janvier et déposé sur la table de Félix Tshisekedi.

Le RAS menace donc d'appeler à la grève illimitée des agents et cadres de cette société. « Face à ce malheur qui frise un génocide social, les cadres et agents de cette société pourraient observer un arrêt de travail illimité afin de revendiquer leurs droits violés impunément par l'employeur Sonas », avertit ce syndicat.

Comme chez Transco, le RAS attend du chef de l'Etat de « prendre des mesures conservatoires à la Sonas ». Cette structure qui représente les agents et cadres de la Sonas appelle Félix Tshisekedi notamment à « nommer de toute urgence un comité de crise ou un nouveau comité de gestion, la réhabilitation de tous les délégués syndicaux, cadres et agents licenciés illégalement, ainsi que l'organisation des élections syndicales ».

Lucien Dianzenza

BRUXELLES

« Kisanola » propose une collection de peignes congolais

L'exposition, visible au Brussels art fair (Brafa) qui se tient depuis le 26 janvier jusqu'au 3 février, est l'œuvre de la galerie du marchand d'art belgo-congolais, Didier Claes.

La série d'objets proposés regroupe principalement une collection de peignes Chokwe, Yaka, Luba et Lélé. Bien que d'une grande diversité esthétique, explique-t-on, ces objets renvoient à un art de cour destiné principalement à la haute hiérarchie. « Ces ustensiles à cheveux sont d'une grande beauté, finement sculptés et ornés d'une figure. En Afrique centrale, l'usage du kisanola, peigne en lingala, montre l'importance accordée à l'ornementation du corps, en particulier à la chevelure. Destinés à un usage personnel, ces objets de prestige proposent une infinité de motifs décoratifs et de thèmes figuratifs », indique la galerie Didier Claes. Le mur de peignes de l'exposition est présenté derrière une statue Songye.

L'art Chokwe, poursuit Didier Claes, est l'un des plus admirés de l'Afrique centrale et le peigne (chisakulo) en est un bel exemple. Dotés d'une grande créativité, ajoute le marchand d'art, ces objets destinés à un usage personnel proposent une infinité de motifs décoratifs qui existent en deux grandes catégories : les peignes constitués



Saskia Vanderstichele Crédit photos/Galerie Didier Claes

d'une série de lamelles de bois rassemblées par un lien (fibres végétales ou fil métallique) et les peignes monoxyles en bois sculpté. « Dans cette dernière catégorie, certains peignes sont ornés d'une figure sculptée servant de manche. Parmi les nombreuses figurations présentes sur la poignée des peignes en bois, celle d'un animal à quatre pattes est très rare. Probablement un boeuf qui servait de monture aux voyageurs et aux commerçants de caravanes d'autrefois », fait savoir Didier Claes. Pour ce qui est des Lélé, ce dernier dit que leur art est constitué d'objets de prestige influencés par le style

des Kuba et les personnages qui y figurent sont souvent coiffés de deux longues tresses.

Transmettre des messages et refléter la personnalité

Expliquant le concept et la démarche qui a vu naître cette exposition, le marchand d'art belgo-congolais souligne que chercher à embellir son corps, le modifier, le transformer, le déguiser, le parer est l'une des plus anciennes disciplines universellement répandues chez l'Homme : tatouages, scarifications, bijoux, coiffures, etc. En outre, argumente-t-il, bien qu'il s'agisse de flatter le sens esthétique, ces divers accessoires et modifications

corporelles transmettent aussi des messages et peuvent refléter la personnalité, exprimer la protestation, révéler un statut ou indiquer l'appartenance à une société.

« À travers les coiffures et les costumes variés, les peuples africains ont développé un langage symbolique particulièrement riche en significations. Dès l'époque des premiers voyages en Afrique, de nombreux textes et notes apparaissent sur cet art capillaire et vestimentaire », indique Didier Claes. Ainsi, il rappelle que d'après Victor Giraud (Paris, 1890), l'art de concevoir des coiffures relève

d'un acte intime et confidentiel entre membres d'une famille. Les parents coiffaient les enfants, les femmes leurs hommes, des femmes apparentées ou de bonnes amies s'arrangeaient les cheveux mutuellement. Les coiffures varient à l'infini : cheveux tressés, nattés, divisés en chignons, dressés en cimier, répartis sur des structures en fibres, partiellement rasés, enduits d'huile et de terre mais aussi ornés de plumes, de perles et de postiches ou encore piqués d'accessoires tels que de longues épingles et de fabuleux peignes, des « kisanola ».

Parmi les meilleurs spécialistes de l'art africain ancien

Didier Claes est un galeriste belge spécialisé dans l'art africain. Remarqué par son parcours atypique et ses découvertes de pièces d'exception dès le tout début de sa carrière, il compte aujourd'hui parmi les meilleurs spécialistes au monde de l'art africain ancien. Sa galerie participe aux grands rendez-vous belges (Brafa, Bruneaf, Cultures) et internationaux de sa spécialité. De père belge et de mère congolaise, Didier Claes est particulièrement sensible aux questions liées au patrimoine africain. Il n'hésite pas à lancer des pistes de réflexion et ouvrir le débat sur la création d'une charte déontologique concernant l'origine des objets africains.

Patrick Ndungidi

LINAFOOT/LIGUE

V.Club punit Don Bosco

Les joueurs du coach Florent Ibenge n'ont pas tergiversé, le 29 janvier, au stade des Martyrs de Kinshasa, face à leurs adversaires venus de Lubumbashi, en match comptant pour la 17e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Les Dauphins noirs ont dominé les Salésiens par trois buts à zéro. Pour cette rencontre, Florent Ibenge a placé le Camerounais Nelson Lukong Bongaman dans les buts. Dans le champ, on a noté la titularisation de Djuma Shabani, Ruddy Makwekwe, Yannick Bangala, Glody Ngonda, Nelson Munganga, Jérémie Mumbere, Fabrice Lwamba Ngoma, Francis Kazadi Kasengu, Jésus Muloko Dicapel et Jean-Marc Makusu. L'entraîneur Isaac Kasongo Ngandu de Don Bosco, pour sa part, a fait confiance au gardien de but Charles Lawu, Ati Florent, Alexis Banza, le capitaine Ntambwe Kalonji, Pélé Manzanza, Mbabu, Mwin Dibundu, Joël Beya, Nsimba (remplacé par Zemanga à la 34e mn), Eusebio Mbaki (remplacé par Moise Kaniki à la 38e mn). Les Salésiens ont fait une entame catastrophique, littéralement asphyxiés par les poulains de Florent Ibenge. Le remuant Francis Kazadi Kasengu a ouvert la marque dès la 2e mn sur une frappe somptueuse à l'entrée de la surface de réparation. Il est revenu à la charge à la 18e sur une

passé de Jérémie Mumbere pour le deuxième but, concrétisant la nette domination de V.Club lors de la première période. Et à la 33e mn, c'est Jésus Muloko qui, sur une offensive, a fixé la défense de Don Bosco, avant d'ajuster le gardien de but Charles Lawu pour le troisième but.

C'est alors que Isaac Kasongo Ngandu va effectuer deux remplacements, avec les entrées de Zemanga à la 34e mn et de Moise Kaniki à la 38e. On a rapidement remarqué l'impact du changement dans le jeu. Car, à la 45e mn, Mwin Dibundu a pris de vitesse Glody Ngonda avant d'offrir sur un plateau la balle à Joël Beya qui a battu Nelson Lukong pour la réduction du score. Joël Beya, notons-le, avait été buteur lors du match précédent contre le Daring Club Motema Pembe, soldé sur le score d'un but partout. À la fin de la première période, V.Club a disposé d'une avance de trois buts à un qu'il a maintenue en seconde période. À la 56e mn, Jean-Marc Makusu Mundele a repris de plein fouet un centre de Fabrice Lwamba Ngoma. Ayant



L'AS V.Club de Kinshasa

ressenti une douleur, le gardien de but Nelson Lukong n'est pas revenu sur l'aire de jeu après la pause, laissant sa place à Mudekerezza.

Ce succès tombe à pic car, V.Club accueille, le 2 février, au stade des Martyrs, la Jeunesse sportive Saoura d'Algérie en troisième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. En outre, cette victoire permet aux Dauphins noirs de conforter leur deuxième place au championnat avec désormais quarante-quatre points, derrière

Mazembe qui en compte quarante-six. Le prochain match de V.Club en championnat est prévu pour le 6 février, contre l'AC Rangers. Don Bosco reste bloqué à la cinquième position, avec vingt-cinq points et jouera le 3 février contre Dragons/Bilima pour le compte de la 18e journée.

Selon le calendrier de la manche retour du championnat national, Sanga Balende devrait affronter Lupopo, le 30 janvier, au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, alors

que Muungano devrait s'opposer à Rangers au stade de l'Unité de Goma au Nord-Kivu, et Lubumbashi Sport devrait jouer contre la Jeunesse sportive Groupe Bazano à Lubumbashi. Le 31 janvier, Daring Club Motema Pembe aura en face la formation de Maniema Union de Kindu, récent vainqueur de Lupopo au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi par un but à zéro.

Martin Engimo

ACCORD MILITAIRE

La Russie soutient les forces gouvernementales soudanaises

L'information émane du porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, qui a confirmé, le 28 janvier, que « des instructeurs travaillent effectivement là-bas (...) depuis un certain temps ».



Des manifestants lors d'une manifestation, à Khartoum, le 25 décembre 2018/Mohamed Nureldin Abdallah, Reuters

La nouvelle fait suite à une révélation d'un journal britannique qui avait assuré que des « mercenaires russophones » aidaient à réprimer un mouvement de contestation à Khartoum, la capitale soudanaise.

L'attaché de presse de l'ambassade russe au Soudan, Vladimir Tomski, avait rapidement démenti ces faits dans la presse de son pays. Le feuilleton a cependant continué puisque la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, avait confirmé la présence au Soudan de ces mercenaires dont elle avait démenti l'affiliation au Kremlin. « Selon nos informations, des représentants de sociétés russes de sécurité privées qui n'ont rien à voir avec les organes de l'État opèrent au Soudan », avait-elle déclaré à la presse, précisant que « leur tâche se limite à la formation du personnel militaire et des forces de l'ordre de la République du Soudan ».

En effet, depuis le 19 décembre dernier, Omar el-Béchir est confronté à des manifestations provoquées par l'augmentation

du prix du pain, qui se sont vite transformées en un mouvement de contestation contre le régime, le plus grand défi auquel il fait face depuis son arrivée au pouvoir en 1989.

Le Soudan et la Russie ont convenu, en juin 2018, de forger des partenariats stratégiques dans tous les domaines, en particulier dans le domaine militaire, afin de réaliser les intérêts des deux pays. Lors d'une visite au Soudan, l'ambassadeur de Russie, Vladimir Zheltov, avait exprimé son optimisme quant aux perspectives des relations entre les deux pays, les qualifiant de prometteuses. Il avait décrit le Soudan comme un pays africain important et un vieil ami de la Russie, exprimant le souci de son pays de promouvoir les relations dans tous les domaines, notamment militaire.

Vladimir Zheltov avait également exprimé la volonté de son pays de fournir l'assistance nécessaire pour renforcer les relations bilatérales et forger des partenariats économique, politique et militaire. Lors de sa visite en Russie, en novembre 2017, le président

Omar el-Bachir a proposé au président Vladimir Poutine de construire une base militaire sur la côte de la mer Rouge et de rééquiper l'armée soudanaise avec les armes russes, y compris les missiles SU-30.

Politiquement, la Russie est considérée comme un allié majeur du gouvernement d'Omar el-Bachir qui fait face à l'isolement de l'Occident. Cependant, la coopération économique entre les deux pays est restée très faible, avec un solde commercial n'excédant pas quatre cents millions de dollars. En décembre 2015, le Soudan et la Russie ont signé quatorze accords de coopération dans différents domaines, précisément le pétrole, les minerais et les banques.

Signalons qu'en Centrafrique voisine, la Russie avait annoncé l'an dernier l'envoi de cent soixante-dix « instructeurs civils » chargés de former l'armée gouvernementale. Ils ont été identifiés par des experts comme des membres du groupe paramilitaire Wagner, connu pour sa présence en Syrie.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

L'envoyé de l'ONU déclaré persona non grata

Ghassam Salamé est accusé par le camp du général Khalifa Haftar de soutenir une partie des Libyens contre une autre.

Le général Khalifa Haftar est à la tête de l'armée nationale libyenne qui contrôle le croissant pétrolier dans l'est du pays et une bonne partie de la ville de Sebha, dans le centre-sud. Selon Radio France internationale (RFI), son porte-parole, Ahmad al-Mismari, a accusé l'envoyé spécial de l'ONU de soutenir une partie des Libyens contre l'autre.

Cette accusation vient s'ajouter à la vague d'attaques dont Ghassam Salamé est la cible depuis la mi-janvier. Une partie des Libyens l'accuseraient d'avoir échoué à résoudre la crise, d'être à la fois juge et partie et de prendre la défense des islamistes. Ils réclament désormais son départ, rapporte la radio française.

Le président du parlement, Aguila Saleh, l'accuse, par exemple, de s'être rangé du côté du Conseil présidentiel et du gouvernement d'union nationale, dirigés par Fayeze el-Sarraj. Un gouvernement soutenu par la communauté internationale mais qui n'a jamais été entériné par le parlement.

Attelé à organiser une conférence nationale libyenne et des élections dont l'échéance est sans cesse reculée, l'émissaire de l'ONU semble de plus en plus chargé d'une mission impossible. Il s'en est ouvert dans un entretien accordé au quotidien français La Croix, publié le 24 janvier. Ghassam Salamé ne voit pas « un vrai différend » entre Libyens. Il évoque « des réseaux criminels, financiers, politiques et armés qui ont kidnappé le pays et les institutions », constatant plutôt « une rivalité pour le contrôle des richesses nationales qu'il faut démanteler » et « des réseaux » qui ont le contrôle sur la rente pétrolière « par le biais de groupes armés et de banquiers véreux ». Ces propos visent notamment les forces du général Khalifa Haftar. Du coup « il se retrouve dans la même situation que ses quatre prédécesseurs au même poste au bout d'un certain temps d'exercice de la fonction », selon la formule de RFI.

Noël N'dong

MANŒUVRES INDIA-AFRICA

L'Inde lance des exercices militaires

Après Pékin, New Delhi vient de lancer à son tour des exercices militaires conjoints avec des pays africains. Il s'agit des manœuvres India-Africa Field Training.

Douze pays africains (Afrique du Sud, Egypte, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tanzanie et Zambie) prendront part aux manœuvres India-Africa Field Training qui se dérouleront en Inde, du 18 au 27 mars. Ce sera sur le polygone de la base militaire d'Aundh, à l'ouest du pays.

Ces exercices ont pour objectif de « coordonner l'action humanitaire avec les opérations de maintien de la paix », indique un communiqué. L'Inde suit ainsi la Chine, qui a déjà réalisé des exercices militaires conjoints avec plusieurs pays africains. Au niveau économique, le volume total des investissements indiens en Afrique s'élève à quarante milliards de dollars, tandis que la Chine y a investi cent milliards de dollars. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a effectué sa première tournée africaine du 23 au 27 juillet dernier (Rwanda, Ouganda et Afrique du Sud). Lors de son séjour, il a annoncé l'octroi de deux cents millions de dollars de prêts destinés à financer des projets d'infrastructures. Un accord sur le renforcement des capacités en matière de défense, d'industrie, de science et de technologies a été également signé durant cette visite.

N.N'd.

AFRIQUE

Retour de la lèpre

Parue en Inde, la maladie est stigmatisante, invalidante et contagieuse mais parfaitement traitable. Elle existe toujours dans quatorze pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Deux pays d'Afrique font partie des six nations les plus touchées au monde. L'affection se transmet au contact de gouttelettes nasales. Toucher ces petites projections suffit à propager la bactérie. Le temps d'incubation de la maladie varie de cinq à vingt ans. Elle se révèle par l'apparition de taches cutanées accompagnées d'une insensibilité de la zone concernée.

Jusqu'à la moitié du XX^e siècle, avoir la lèpre rimait avec bannissement de la famille et exclusion définitive de la société. La maladie a concerné deux cent dix mille nouveaux cas dans le monde en 2017. Une personne est touchée toutes les deux minutes par l'infection, dont 20% d'enfants de moins de 15 ans.

L'on compte encore près de trois millions de lépreux, 20 à 30% avec des infirmités lourdes ou

des mutilations. Plusieurs pays d'Afrique sont encore sévèrement atteints. La situation est préoccupante en République démocratique du Congo et au Mozambique. Ces deux pays font partie des six qui comptent à eux seuls 83% de la prévalence mondiale et 88% des nouveaux cas annuels mondiaux.

La lèpre reste endémique dans de nombreux autres pays du continent (Angola, Madagascar, République centrafricaine, Tanzanie et Bénin). Pourtant, un traitement combinant trois médicaments, appelé polychimiothérapie rend la maladie soignable. Et l'Organisation mondiale de la santé met ce traitement gratuitement à la disposition de toutes les personnes atteintes dans le monde. Mais il faut déjà identifier les patients et qu'ils aient accès au traitement.

N.N'd.

NIGER

Le pétrole passera par le Bénin

Un accord a été signé pour construire un oléoduc entre les deux pays en vue d'exporter le pétrole nigérien.

Le document a été paraphé à Niamey par les ministres nigérien du Pétrole, Fomakoye Gado, et béninois des Mines, Samou Séidou Adambi. Les travaux démarreront cette année. L'infrastructure acheminera le brut au port de Cotonou à partir des champs d'Agadem (sud-est nigérien) où la China National Petroleum Corporation extrait le pétrole depuis 2011. Mais le Niger ne dit pas s'il abandonne l'option de l'oléoduc vers le Cameroun via le Tchad. Les travaux de la « voie camerounaise », chiffrés entre cinq cents et mille milliards de francs CFA et qui devaient débuter en 2018, n'ont toujours pas démarré. Aucune précision n'a été donnée sur les coûts et les caractéristiques techniques de l'oléoduc.

N.N'd.

Dans le cadre du déploiement de nouvelles activités sur le territoire de la République du Congo, La Générale Entreprise et Commerce (GEC) recherche des profils de POSTES D'ENCADREMENTS pour **Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Loutete, Mindouli, Brazzaville.**

RESPONSABLE PEAGE :

chargé de collecter le péage il encadre environ 150 personnes sur une zone géographique étendue. Rigueur, sens du travail en équipes, expérience significative à un poste d'encadrement, relations avec les autorités publiques. Capacité d'adaptation et d'innovation dans un contexte opérationnel lié à la sécurisation de la collecte des paiements.

RESPONSABLE TRAFIC :

il assure la sécurité des clients sur l'ensemble du réseau en encadrant les Patrouilleurs et les Opérateurs du Centre de Contrôle des routes nationales. Qualités de management et respect des règles d'hygiène et de sécurité pour son personnel. Il encadre une centaine d'agents d'interventions dans le domaine de la sécurité routière au niveau national, sur la base de procédures très strictes en lien avec la sécurité du trafic routier.

RESPONSABLE TECHNIQUE

: il est le garant du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements installés tout au long d'un réseau de routes nationales. Ingénieur de formation, avec une spécialisation dans les domaines Electro-Mécaniques, il organise la maintenance préventive des équipements et systèmes (distribution d'énergie, signalisation, hydraulique, automatismes, électronique, IT et télécom). Il encadre une équipe de techniciens (niveau BTS) et connaît les outils de GMAO et de Gestion du Patrimoine.

CANDIDATURE (CV avec photo obligatoire + lettre de motivation) A ENVOYER PAR MAIL : recrutement.congo@yahoo.com

PRECISER LE POSTE D'ENCADREMENT EN OBJET

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Goussou
Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
Immeuble les manguiers (Mpa) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9H - 17H
SAMEDI 9H - 14H

CAMEROUN

L'ONU se dit préoccupée par l'arrestation des leaders du MRC

Le secrétaire général des Nations unies et le ministre français des Affaires étrangères ont réagi, le 30 janvier, à l'interpellation de l'opposant Maurice Kamto et ses partisans.

Près de quarante-huit heures après leur arrestation, l'opposant Maurice Kamto et ses partisans restent en détention à Yaoundé, la capitale camerounaise. Après une journée passée dans les locaux de la direction de la police judiciaire, le leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) a été conduit au secrétariat d'Etat à la défense, qui abrite une prison secondaire. La situation attire l'attention au-delà des frontières nationales. « L'ONU est préoccupée par les informations selon lesquelles Maurice Kamto et certains membres de son parti auraient été arrêtés », a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, António Guterres.

« L'ONU appelle les autorités camerounaises à respecter la

liberté de réunion, d'association et d'expression, et insiste sur le fait que l'ensemble des acteurs politiques doit faire preuve de retenue », a-t-il ajouté, au cours d'un point de presse le 29 janvier, à New York. « L'ONU condamne les incidents de violence dans les ambassades camerounaises à Paris et à Berlin », a-t-il indiqué.

La France s'est exprimée, quant à elle, par la voix de son ministre des Affaires étrangères. « Nous sommes attentifs à la situation de Maurice Kamto à la suite de son arrestation. Nous condamnons fermement l'intrusion qui a eu lieu samedi dernier à l'ambassade du Cameroun à Paris. Notre ambassadeur à Yaoundé s'est entretenu hier, comme il le fait régulièrement, avec le ministre des Re-

lations extérieures camerounaises. Il ne s'agissait pas d'une convocation », a fait savoir Agnès Von der Mühl, directrice de la communication et porte-parole du Quai d'Orsay. L'opposant camerounais, Maurice Kamto, arrivé deuxième à l'élection présidentielle et qui revendique toujours la victoire, a été arrêté, le 28 janvier, à Douala. Une arrestation qui est intervenue deux jours après avoir été à l'initiative d'une série de manifestations contre le pouvoir en place. Albert Dzungang et Christian Penda Ekoka, soutiens de Maurice Kamto, ont également été arrêtés. Dans la foulée, d'autres cadres du parti ont été interpellés le même jour à Douala et à Yaoundé. Pendant les heures qui ont précédé l'arrestation du leader du MRC, la tension était vive



António Guterres

devant le domicile qui l'abritait à Douala. Des centaines de militants de son parti ayant eu vent de cette information se sont mobilisés pour constituer une sorte de bouclier humain face aux éléments de la police. Un rassemblement rapidement dispersé par des tirs en

l'air. Les manifestants ont également brûlé les pneus sur les chaussées avoisinantes et la tension était vive jusque tard dans la nuit.

Cette interpellation de Maurice Kamto donne lieu à de nombreuses réactions dans l'opinion au Cameroun.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Les divergences persistent aux pourparlers de paix à Khartoum

Commencées le 24 janvier entre les quatorze groupes armés opérant sur le territoire centrafricain et les autorités de Bangui, les discussions achoppent actuellement sur de nombreux points, dont celui d'une amnistie, a-t-on appris.

D'après des sources proches du gouvernement soudanais, les négociations se sont concentrées à partir de cette semaine sur « les revendications des groupes armés, notamment l'épineuse question d'amnistie et de la formation d'un gouvernement d'union nationale ». Et jusqu'au 29 janvier, ces revendications n'avaient pas trouvé de réponse du côté des autorités qui ont toujours refusé l'amnistie des chefs de guerre dont plusieurs sont sous sanctions onusiennes ou cités pour violations des droits de l'homme dans des rapports d'ONG.

Le pouvoir maintient sa position au sujet de l'amnistie alors que les groupes armés souhaitent « la dissolution du gouvernement et la formation d'un gouvernement de sortie de crise » dont le Premier ministre serait issu de leurs rangs. « Nous avons constaté après lecture minutieuse que nos points fondamentaux et vitaux de nos revendications n'ont pas été pris en compte dans le draft d'accord de paix », a confié un représentant des milices antibalaka de la branche proche de Patrice-Edouard Ngaiïsona, récemment transféré à la Cour pénale internationale. Evoquant les revendications de son mouvement, un représentant du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), le plus important groupe armé du pays, issu de la rébellion de la Séléka un temps au pouvoir a dit : « En l'état actuel des choses, nous aussi on rejette leur accord et chacun rentre chez soi ».

Les pourparlers de la capitale soudanaise réunissent depuis près d'une semaine de hauts responsables centrafricains et les chefs des principaux groupes armés opérant sur le territoire. Ce face-à-face inédit a été préparé depuis 2017 par l'Union africaine et est soutenu par les principaux partenaires de Bangui. Y sont notamment présents les chefs des groupes majeurs issus de l'ex-coalition de la Séléka - qui avait marché sur Bangui en 2013 -, qui contrôlent aujourd'hui une majorité du territoire. Si dès le début des négociations, leur présence n'était pas confirmée, Ali Darassa (chef de l'Unité pour la paix en Centrafrique) et Nouredine Adam (chef politique du FPRC) étaient bien présents à la table des négociations mercredi à Khartoum, selon des sources proches des discussions.

En attendant les conclusions de ces négociations, dont le but est d'aboutir à un accord et à la mise en place d'un comité de suivi, les autorités soudanaises pensent que ces pourparlers de paix devraient durer « deux à trois semaines ».

Rappelons que sept accords de paix avaient déjà été signés depuis le début de la crise centrafricaine, fin 2012, sans qu'aucun n'arrive à ramener la stabilité dans ce pays.

Nestor N'Gampoula

La population appelle à la levée de l'embargo sur les armes

Un grand rassemblement a eu lieu le 28 janvier à Bangui, pour demander l'abrogation du blocus sur les armes qui pèse sur le pays depuis 2013 et qui arrive à son terme ce 31 janvier, à la suite de quoi le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies se prononcera de nouveau sur le sujet.

Le Premier ministre centrafricain, Mathieu Simplicie Sarandji, a dirigé un rassemblement d'environ trois mille personnes appelant à la levée de l'embargo mondial sur les armes avant la réunion des Nations unies qui se tiendra ce jeudi. « C'est un verrou qui mérite d'être ouvert, c'est un embargo qui frappe nos forces de défense et de sécurité », a déclaré Mathieu Simplicie Sarandji.

S'exprimant depuis la place des Martyrs, dans le centre de Bangui, le Premier ministre a également dénoncé une mesure qui

accord éventuel avec le comité des sanctions de l'ONU. Les autorités de Bangui ont demandé à plusieurs reprises la levée de cet embargo.

De son côté, le président Faustin-Archange Touadera a réitéré son appel à « la levée totale de l'embargo sur les armes qui pèse encore » sur l'armée nationale, dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier. Au cours de leur première assemblée plénière de 2019, les évêques centrafricains se sont

maines de groupes armés qui se livrent aux actes répétés de violences inhumaines et de violations graves des droits humains », relève-t-elle.

Les évêques centrafricains, fustigent, par ailleurs, le comportement de certains contingents de la Mission des Nations unies en Centrafrique.

« Nous déplorons la duplicité de certains contingents qui laissent pourrir la situation sous leurs yeux comme s'ils en tiraient profit », écrivent-ils. Ils citent notamment « les Marocains à l'est, les Pakistanais à Batangafo et les Mauritaniens à Alindao ».

Signalons que cet embargo a déjà été levé partiellement à deux reprises pour des livraisons d'armes effectuées par la Russie et la France. En 2017, il a été levé pour permettre la livraison de mille sept cents armes russes à l'armée centrafricaine. En décembre, la France a remis mille quatre cents fusils d'assaut AK-47 et trois véhicules amphibies à la République centrafricaine pour renforcer ses forces armées.

Depuis 2013, la Centrafrique vit sous la coupe de groupes armés et de milices qui commettent d'innombrables violences et exactions. Le pays est soumis depuis cinq ans à un embargo du Conseil de sécurité des Nations unies sur les armes et les munitions.

Y.R.Nz.

« Nous déplorons la duplicité de certains contingents qui laissent pourrir la situation sous leurs yeux comme s'ils en tiraient profit »

favorise les groupes armés. « Le gouvernement respecte l'embargo pendant que les groupes armés reçoivent des armes. La population de la République centrafricaine ne peut pas comprendre cette loi de deux poids deux mesures », a-t-il déclaré.

Le Conseil de sécurité des Nations unies décidera ce 31 janvier de reconduire ou non l'embargo qui interdit la livraison d'armes au pays.

En effet, la décision dépend d'un

interrogés sur la pertinence du maintien de l'embargo sur les armes imposé à la Centrafrique depuis 2013. Pour eux, cette mesure n'est plus opportune au moment où l'armée est fragilisée et que les groupes armés sèment la terreur.

Selon la conférence épiscopale centrafricaine, la mainmise des groupes armés s'étend sur de nombreuses régions du pays. « De vastes zones de la Centrafrique échappent au contrôle de l'État et se trouvent entre les

BREXIT

L'UE fait barrage à la tentative de Theresa May de renégocier

Bruxelles a rapidement fait obstruction face aux velléités de la Première ministre britannique, ragailardie par l'appui de son parlement de rouvrir les négociations sur l'accord de divorce.

Les vingt-sept partenaires du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne (UE) s'arc-boutent sur leur ligne martelée depuis plusieurs semaines : hors de question de rouvrir les discussions sur le texte de l'accord de retrait, qui contient notamment la description du « filet de sécurité » sur l'Irlande, ce « backstop » controversé dans les rangs des députés britanniques. Le porte-parole du président du Conseil européen, Donald Tusk, avec lequel Theresa May devait s'entretenir en fin d'après-midi du 30 janvier, a fait preuve de cette même fermeté juste après le vote du parlement britannique en faveur de nouvelles négociations, appuyé par les deux poids-lourds de l'UE, la France et l'Allemagne.

La réouverture des négociations sur l'accord de retrait n'est « pas à l'ordre du jour », a affirmé le porte-parole de la chancelière Angela Merkel, le 30 janvier, au lendemain de déclarations similaires du président français, Emmanuel Macron, qui a répété que l'accord était « le meilleur possible ».

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, étaient attendus sur le sujet le même jour dans l'après-midi, au parlement européen.

Le 29 janvier, les députés britanniques ont voté un amendement déposé par le conservateur Graham Brady, demandant à trouver des « arrangements alternatifs » aux dispositions relatives au « backstop » qui vise à éviter le rétablissement d'une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

Le gouvernement avait décidé, peu avant le vote, de soutenir cet amendement. Un revirement de taille pour Theresa May qui proclamait que son « traité de retrait » de l'UE, âprement négocié pendant dix-sept mois mais rejeté il y a deux semaines par l'écrasante majorité des députés britanniques, était le « meilleur » et « le seul possible ». Si l'adoption de l'amendement était considérée mercredi comme une victoire par les tabloïds britanniques, l'UE semble loin d'être

prête à accepter une requête qu'elle a déjà repoussée à plusieurs reprises.

« La dynamique a changé », s'est pourtant réjoui sur la BBC le ministre chargé du Brexit, Stephen Barclay, qui voit « un mandat clair pour que la Première ministre retourne devant les Européens afin de dire : voici ce que le parlement soutiendra ».

Selon lui, les craintes d'un divorce brutal vont forcer les dirigeants européens à accepter de nouvelles négociations à moins de deux mois du Brexit, prévu pour le 29 mars.

La nouvelle position des Britanniques a suscité des remarques cinglantes au niveau européen. « C'est comme dire au cours d'une négociation : eh bien soit vous me donnez ce que je veux, soit je saute par la fenêtre », a réagi le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, à la radio RTE. « C'est une situation extraordinaire, quand un Premier ministre et un gouvernement négocient un accord et ensuite retournent chez eux et pendant la

procédure de ratification votent contre leur propre accord », a-t-il déploré.

Et le parlement européen, qui a déjà clairement fait savoir qu'il ne ratifierait pas un accord de retrait sans la présence du filet de sécurité irlandais, ne l'entend pas non plus de cette oreille.

Guy Verhofstadt, qui préside le groupe du parlement européen sur le Brexit, a souligné que la clause de sauvegarde sur l'Irlande était « absolument nécessaire » et qu'il n'y avait pas beaucoup de place pour des changements.

« Dire qu'on est contre le backstop, c'est comme dire qu'on est contre le mauvais temps. On peut dire qu'on est contre mais on ne peut pas l'empêcher », a répliqué, de son côté, Philippe Lamberts, un eurodéputé Verts et membre du groupe sur le Brexit. « Il est clair qu'il n'est pas question » d'apporter des modifications aux « arrangements trouvés avec le Royaume-Uni » : « La question c'est : est-ce que du côté de la Chambre des communes, ils sont prêts à se contenter d'arrangements cosmétiques ? », a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, la possibilité d'un Brexit sans accord continuait

de hanter les esprits. C'est à ce scénario que se préparait, le 30 janvier, le patronat britannique.

« Je ne pense pas qu'il y aura une seule entreprise ce matin qui arrêtera ses préparatifs en vue d'un no deal après ce qui s'est passé hier », a déclaré Carolyn Fairbairn, la directrice de la CBI, la principale organisation patronale britannique, ajoutant : « Je crains même que cela ne les accélère ».

Theresa May s'est engagée à faire voter un accord remanié « dès que possible ». Dans le cas où elle n'obtiendrait pas cet accord d'ici au 13 février, elle a annoncé son intention d'organiser un vote le 14 février pour laisser les députés s'exprimer sur ce qu'ils veulent.

Pour Anand Menon, un chercheur au King's college de Londres, la démarche adoptée par la dirigeante conservatrice a pour but de « prouver aux députés, à part les plus récalcitrants, que le backstop ne peut pas être renégocié et qu'ils vont donc devoir affronter la réalité du Brexit : soit voter pour l'accord, soit pour un nouveau référendum ou bien une sortie sans accord ».

Nestor N'Gampoula et AFP

DICTABRAZZA

Lancement de la huitième édition le 16 février

Dix groupes d'élèves ambassadeurs de vingt établissements scolaires privés et publics de Brazzaville et de Pointe-Noire participeront, au lycée français Saint Exupéry, au démarrage de la première étape du concours du rallye d'orthographe.

La compétition sera organisée autour de la langue française et de la francophonie ainsi que la coopération franco-congolaise. Les candidats, encore appelés « ambassadeurs », seront délégués par chaque établissement et leurs camarades de classe pour produire sur place des textes de dictée. Ce rallye se fait en plusieurs étapes, notamment la production du meilleur texte de dictée, la passation de la dictée et la finale. Le lancement de cette première étape se fera en présence des chefs d'établissement, des inspecteurs, du Cocac des enseignants du lycée français et, certainement, de l'ambassadeur de France.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre de la francophonie, à travers son opération « Dis-moi 10 mots ». Elle se donne pour objectif de sensibiliser les élèves à la réforme de l'orthographe. Le comité d'organisation souhaite redynamiser cette action en impliquant davantage les élèves, en les rendant plus actifs dans le processus de création pour les sensibiliser aux subtilités de la langue française. Le concours Dicta Brazza a été créé pendant l'année scolaire 2010-2011. Les élèves des niveaux première et seconde sont impliqués depuis sa création.

Rosalie Bindika

RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE DE PARIS

L'Europe à l'honneur

Pour bon nombre d'observateurs du monde culturel, il est établi que Livre Paris est l'un des plus grands événements littéraires en Europe. Après l'affluence de fréquentation de l'an dernier estimée à cent soixante-cinq mille visiteurs et cinquante pays, dont de nombreux pays européens, il accueillera du 15 au 18 mars les amoureux du livre avec, en invitée d'honneur l'Europe. L'espoir demeure de voir les écrivains du Bassin du Congo invités à y participer.

En mai prochain, les citoyens des vingt-huit pays membres de l'Union européenne seront invités à choisir l'Europe qu'ils veulent

pour demain. Et le livre ? Et la culture dans tout cela ? Livre Paris, pour sa trente-neuvième édition, s'invite dans le débat et

fera exception à la tradition de convier chaque année un pays à l'honneur, en accueillant, pour la première fois, tout un continent : l'Europe.

Et c'est Bratislava qui a, cette fois, été l'heureuse élue pour être ville à l'honneur de Livre Paris 2019 ! Du 15 au 18 mars, la capitale de la Slovaquie, la littérature et la culture de ce pays sont les invitées du Salon du livre de Paris. De nombreux auteurs et personnalités du monde littéraire slovaque viendront à la rencontre d'un public curieux. La programmation riche et diversifiée mettra en lumière le meilleur de la littérature slovaque contemporaine. Cette invitation est à l'initiative du Centre d'information littéraire. Créé par le ministère de la Culture de la République slovaque, ce centre a pour mission de faire découvrir et promouvoir la littérature slovaque aussi bien dans le pays qu'à l'international. Cette littérature slovaque contemporaine s'illustre par une aura unique et une singularité liées à son Histoire très particulière. Malgré son « jeune âge », elle est porteuse d'une tradition importante et reflète la réalité actuelle slovaque dans toute sa beauté, sa richesse et son dynamisme. En juin 2018, les éditeurs français ont rencontré les éditeurs slovaques lors d'un voyage de préparation. Un programme important d'aide à la traduction a été mis en place par la Commission Slovia.

Pour revenir à l'Europe, au cours de cette trente-neuvième édition de Livre Paris, on pourra retrou-

ver, à côté des écrivains qui ont marqué l'année, les nouvelles voix de la littérature et de la bande dessinée francophones et européennes. Deux fils conducteurs : l'Europe et La Norme et ses limites. La scène Europe sera le cœur de la programmation européenne dont les rencontres tourneront autour de deux axes principaux : des débats autour des questions qui agitent le présent et l'avenir de l'Europe, de celles concernant son identité culturelle à celles ayant trait à sa puissance politique en passant par celles relatives à la défiance qui l'entoure ; des rencontres réunissant, à côté des écrivains européens confirmés tels Javier Cercas, les nouvelles voix de la littérature européenne.

En ce qui concerne les écrivains du Bassin du Congo, l'espoir est de retrouver, sans établir une liste exhaustive : Henri Lopes, Emmanuel Dongala, Eric Dibas-Franck, Jean Bofane, Philippe Moukoko, Marie-Léontine Tsibinda, Germain Mania Katompua, Alfoncine Nyélénga Bouya, Henri Djombo, Exaucé Elvin Ngaba Nsilou, Stacey Fru, Gilfery Ngamboulou, Maha Lee Cassy, Sauve Gérard Ngoma Malanda, Huguette Nganga Massanga, Anatole Colinet Makosso, Itoua-Ndinga, Assia-Printemps Gibirila, Liss Kihindou, Alphonse Kala, Guy Alexandre Sounda, Jean-Aimé Diakabana, Gabriel Okoundji, Eric Joël Bekalé, Huppert Malanda, Alain Mabanckou, Wilfried Nsonde ou Emile Gankama.

Marie Alfred Ngoma

LIVRE PARIS
SALON DU LIVRE DE PARIS

15-18 MARS
2019 | PORTE DE VERSAILLES

- > L'EUROPE À L'HONNEUR
- > LES NOUVELLES VOIX DE LA LITTÉRATURE
- > 250 DÉBATS ET CRÉATIONS : JEUNESSE, BD, ROMANS, ESSAIS, POLAR...

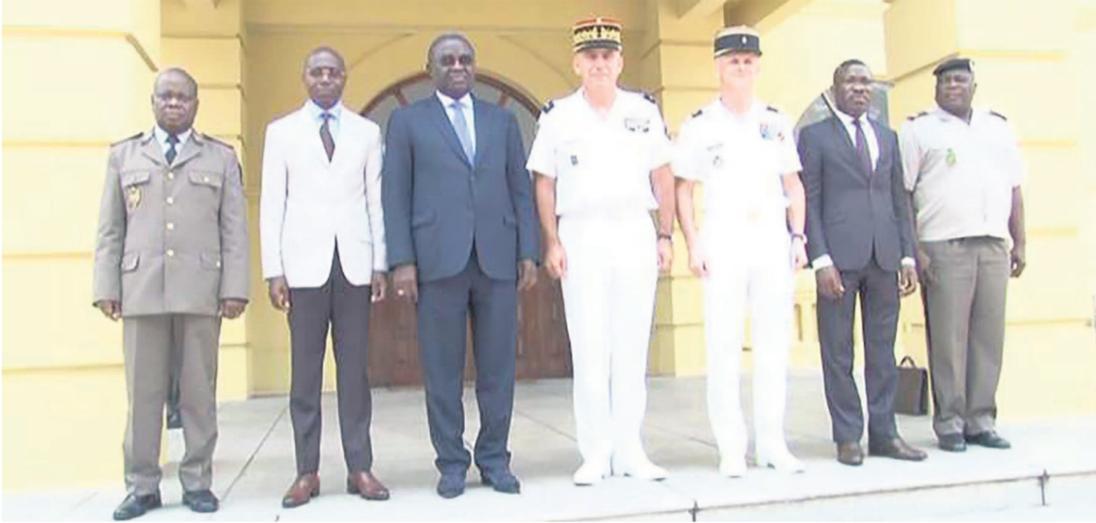
livreparis.com
GRATUIT POUR LES MOINS DE 18 ANS
#LivreParis2019

UN SALON DU ORGANISÉ PAR PARTENAIRES
UNIVERSITÉ INTERNATIONALE SUD-EST DE BRAZZAVILLE, FreeEspace, arte, Cijl, france-tv, MUSEUM, NORME, LIVRE, radiofrance, UBAV

COOPÉRATION MILITAIRE

Les Forces armées congolaises et les forces françaises au Gabon envisagent un partenariat « plus fort »

Le général Jean-Pierre Perrin, commandant des éléments français en terre gabonaise, a déclaré, le 29 janvier à l'issue d'un entretien avec Charles Richard Mondjo, ministre congolais de la Défense nationale, que les deux parties entendent établir un partenariat solide dans le domaine opérationnel.



La photo de famille

« C'est ma première visite à Brazzaville. C'était l'occasion avec monsieur le ministre de faire le point sur ce que nous avons déjà fait et sur ce que nous avons envie de faire en 2019. Nous avons donc essayé d'échanger pour voir quels axes prioritaires nous pourrions mener ensemble, afin d'établir solidement cette coopération entre la France et le Congo, notamment dans le domaine du partenariat opérationnel et de la coopération militaire », a commenté le général Jean-Pierre Perrin. Et d'ajouter : « En 2019, ce que nous aurons à faire, c'est d'abord poursuivre ce que nous avons fait en 2018 ; on a un travail en cours ».

Le programme de formation englobe tout le secteur stratégique, particulièrement des opérations spéciales jusqu'aux transmissions, en passant par les techniques particulières du domaine militaire mais également de soutien. Il s'agit, en fait, de tout ce qui permet à une armée non seulement de se projeter mais aussi de durer et d'accomplir ses missions. Les éléments français basés au Gabon, rappelons-le, sont un dispositif opérationnel de coopération. Leur vocation première est de mettre à la disposition des partenaires des onze pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) leur savoir-faire, de manière à

pouvoir améliorer leurs capacités à conduire les opérations et en particulier en matière de la paix, qu'il s'agisse de celles de l'ONU ou de l'Union africaine.

Les éléments français au Gabon forment à peu près chaque année plusieurs milliers de stagiaires de la sous-région, soit quatre mille cinq cents Gabonais, plus de la moitié des stagiaires pour l'essentiel, et le reste de la sous-région de la CEEAC.

A ce sujet, environ trois cents stagiaires congolais ont été formés par ce dispositif, l'année dernière. Cette année-ci, ils seront formés davantage ici même au Congo ou au Gabon.

Guillaume Ondzé

PHÉNOMÈNE «KULUNA»

Privat Frédéric Ndéket suggère de « mieux renseigner les responsables de police ... »

L'administrateur maire de Talangaï est monté au créneau et propose aux chefs de quartier et autres autorités de base de faire remonter l'information à la force publique afin de trouver des solutions face au banditisme urbain.

L'invité de l'administrateur-maire cadre avec la gestion de proximité de l'Etat. L'autorité municipale a demandé aux chefs de bloc, de quartier et de zone de « faire remonter l'information et mieux renseigner les responsables de police, de gendarmerie et de l'armée afin qu'ils garantissent l'ordre public et éradiquent le banditisme urbain ».

Privat Frédéric Ndéket s'est indigné en indiquant : « Dans nos quartiers, les étrangers rentrent et sortent à leur propre gré. Les services de police ne sont pas informés par manque de rapports venant des chefs de quartier et de bloc ». Ces jeunes délinquants autrement appelés «bébés noirs» ou «kuluna» sillonnent avec des armes blanches, notamment des machettes, morceaux de fer, couteaux, arrache-clous et autres, créant ainsi la désolation au sein de la population en commettant des actes inhumains dans les quartiers de la ville capitale.

Très préoccupées par ce phénomène, les autorités brazzavilloises avaient lancé, le 11 mai 2018, une opération dénommée « Patrouille judiciaire », dont le but était de lutter contre le banditisme urbain.

Lors du lancement de cette opération, le procureur de la République, près du Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, avait déclaré : « Les bébés noirs sont des terroristes. Je dis bien les bébés noirs ne sont que des terroristes : ils tuent, ils pillent, ils violent les femmes. Nous allons les combattre dès cet instant, avec leurs complices, et nous allons les mettre hors d'état de nuire ».

Signalons que selon certaines sources, le phénomène « kuluna ou bébés noirs » à Brazzaville remonte à 2009 et a pris de l'ampleur de 2014 à ce jour. On enregistre actuellement plusieurs victimes dont des blessés graves et des pertes en vies humaines, à Brazzaville et même à Pointe-Noire.

Fortuné Ibara

« Les bébés noirs sont des terroristes. Je dis bien les bébés noirs ne sont que des terroristes : ils tuent, ils pillent, ils violent les femmes. Nous allons les combattre dès cet instant, avec leurs complices, et nous allons les mettre hors d'état de nuire »

RÉGION DE GENDARMERIE DES PLATEAUX

Les unités et services harmonisent les méthodes de travail pour 2019

Un séminaire a réuni au chef-lieu Djambala, du 28 au 30 janvier, les cadres et agents en vue de redynamiser leur travail courant cette année.

Le commandant de région de gendarmerie des Plateaux, le colonel Bède Florentin Mbika, entend impulser une dynamique nouvelle aux unités et services sous sa tutelle. Aussi a-t-il organisé un séminaire pour rappeler aux commandants de ces structures les règles de procédures dans la gestion; leur permettre de parler le même langage et d'appréhender les mêmes mécanismes dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans son mot d'usage à l'ouverture de la rencontre, le colonel Bède Florentin Mbika a fait savoir aux gendarmes qu'en attendant la grande directive annuelle qui fixe les axes prioritaires définis par le commandement national, il était opportun



Le colonel Bède Florentin Mbika (au centre) et les séminaristes (DR)

de tenir ce séminaire. Car, dans une société en pleine mutation, a-t-il dit, la gendarmerie doit s'adapter sans cesse, moderniser ses méthodes de travail pour mieux répondre aux exigences des concitoyens.

« Nous sommes ici, lieu indiqué de débats et d'échanges, pour bâtir un esprit d'équipe par un art de commander qui passe désormais par une écoute attentive des

subordonnés et une large concertation. L'art de commander, c'est aussi l'initiative laissée à l'échelon subordonné pour résoudre efficacement les problèmes là où ils se posent. C'est à cette condition que la confiance se développera entre le personnel et que l'intérêt général sera privilégié. C'est dans cet esprit que je souhaite travailler. Mais tout cela n'est pas

possible sans la discipline », a-t-il déclaré. Le commandant de région de gendarmerie des Plateaux a, en outre, appelé à la cohésion de toutes les entités de la force publique et surtout la franche collaboration avec les parquets de Djambala, Gamboma, Makotimpoko.

Les participants au séminaire ont suivi, entre autres, des exposés portant sur les obligations annuelles de la région de gendarmerie des Plateaux au regard de la note portant grands rendez-vous, du 9 juillet 2018 ; la notion du compte-rendu ; les actes de commandement, à savoir la notation, les sanctions et les permissions ; l'exploration du rapport d'activités et des imprimés de service; les rapports entre le parquet et la gendarmerie enfin.

A la clôture des travaux, le commandant de la région de gendarmerie des Plateaux a invité son personnel à exercer avec passion le métier choisi qui comporte des droits et des devoirs. Paraphrasant Napoléon Bonaparte, il a indiqué: « C'est immoral de faire un métier qu'on ne sait pas ».

Bruno Okokana

« Nous sommes ici, lieu indiqué de débats et d'échanges, pour bâtir un esprit d'équipe par un art de commander qui passe désormais par une écoute attentive des subordonnés et une large concertation. L'art de commander, c'est aussi l'initiative laissée à l'échelon subordonné pour résoudre efficacement les problèmes là où ils se posent. C'est à cette condition que la confiance se développera entre le personnel et que l'intérêt général sera privilégié. C'est dans cet esprit que je souhaite travailler. Mais tout cela n'est pas possible sans la discipline »

VIE DES PARTIS

La crise économique préoccupe la Fédération de l'opposition congolaise

La famille politique que dirige Claudine Munari a évoqué le sujet, le 30 janvier à Brazzaville, au cours d'une cérémonie d'échange de vœux avec la presse nationale et internationale.

La plate-forme politique a mis à profit la rencontre pour dévoiler le contenu de son mémorandum sur l'état de la nation. La brochure de près d'une vingtaine de pages passe en revue les différents secteurs de la vie du Congo.

En effet, sur le plan social, la Fédération de l'opposition congolaise déplore la montée fulgurante du chômage des jeunes, la détérioration de l'offre de santé, l'émergence des antivaleurs et le banditisme dans les grandes agglomérations du pays.

En outre, elle a exhorté les pouvoirs publics à prendre à bras-le-corps le phénomène de glissement de terrain qui met en danger la population, dans certaines villes.

De même, la Fédération de l'opposition congolaise a constaté un abandon de l'école qui se traduit, selon elle, par une forte insuffisance des structures d'accueil



Claudine Munari

et un déficit en personnel enseignant bien formé.

Abordant le volet économique, elle s'inquiète de l'insoutenabilité de la dette congolaise. Au regard des signaux négatifs que présente le Congo, les membres de cette plate-forme politique restent du-

bitatifs quant à la conclusion d'un programme avec le Fonds monétaire international en 2019. Par ailleurs, cette opposition a émis des réserves en ce qui concerne le projet de diversification de l'économie congolaise dont l'un des pans est le secteur agricole qui, selon elle, peine à décoller.

Sur le plan politique, la Fédération de l'opposition congolaise a noté que le Congo reste au banc des accusés pour avoir refusé la mise en œuvre des recommandations du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, relatives à la libération de Jean Marie Michel Mokoko et d'André Okombi Salissa.

Selon cette coalition, le dialogue politique inclusif est la seule alternative pacifique du sursaut national et patriotique, afin que le Congo retrouve le chemin de la démocratie et de la paix.

Roger Ngombé

La Jeunesse unie pour la République réclame une gouvernance électorale

Dans une interview accordée aux **Dépêches de Brazzaville**, le 29 janvier, le président du parti, **Aurélien Brillant Miamissa**, a dit remettre en place le **Pacte républicain pour une alternance démocratique apaisée (Prada)**, en perspective des échéances de 2021.

« Nous sommes en train de nous battre pour pouvoir exiger du système en place une gouvernance électorale consensuelle. C'est pourquoi, nous sommes en train de remettre sur pied le concept Prada. Nous l'avons proposé en 2015 et aujourd'hui nous pensons qu'il est d'actualité. Nous sommes dans les démarches pour que de plus en plus, les structures politiques y adhèrent », a déclaré Aurélien Brillant Miamissa.

Pour lui, il s'agit de demander au gouvernement de mettre en place une gouvernance électorale qui mettra tout le monde en confiance, afin d'éviter le conflit post-électoral de 2016. « Il faut exiger du système en place, une démarche qui permet à chaque acteur politique, chaque force vive de la nation, de se retrouver autour d'un idéal qui puisse aller à des échéances électorales libres, indépendantes et transparentes et ce n'est pas que la Jeunesse unie pour la République qui y aspire », a ajouté le président de ce parti.

Selon lui, le Prada dira comment va se passer le scrutin. « Il faut que celui qui perd reconnaisse sa défaite

pour un climat politique apaisé. Nous allons tout faire pour que toutes les revendications que nous allons exprimer soient prises en ligne de compte par le système. Il n'y a pas une seule force politique qui veut qu'il y ait un désordre après 2021. Tout le monde veut d'une gouvernance acceptable ».

Quant au dialogue, le président de la Jeunesse unie pour la République a déclaré qu'il n'était pas un simple slogan mais plutôt une forme de pensée et d'action qui doit statuer sur les questions cruciales de la nation. « Mettons en place un dialogue qui va permettre des débouchés sur des solutions objectives pour le pays », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LUTTE CONTRE LA MALADIE DU SOMMEIL

La RDC approuve un premier traitement par voie orale

Kinshasa a délivré une autorisation de mise sur le marché au fexinidazole pour le traitement de la trypanosomiase humaine africaine (THA) ou maladie du sommeil.

L'approbation du pays ouvre la voie à la distribution, cette année, du fexinidazole, sur l'ensemble du territoire où la maladie du sommeil est endémique. la République démocratique du Congo (RDC) est, en effet, l'un des pays où se concentre la maladie, avec près de 85% des cas notifiés.

« Ayant grandi en Afrique de l'est, je connais très bien la maladie du sommeil. Ma mère craignait toujours que cette maladie ne frappe notre famille », a déclaré le Dr Ameet Nathwani, chef medical officer et vice-président exécutif Affaires médicales Sanofi. « L'approbation du fexinidazole en République démocratique du Congo nous permet aujourd'hui d'espérer que les efforts déployés en vue d'éliminer la maladie du sommeil seront couronnés de succès d'ici à l'année prochaine », a-t-il ajouté.

Le traitement actuel contre la maladie du sommeil, bien qu'efficace, est très contraignant pour les patients et le personnel de santé car, il nécessite l'hospitalisation des malades, soulevant d'importantes difficultés logistiques, en particulier pour les personnes vivant dans des régions reculées.

Le fexinidazole est approuvé en RDC à raison d'une prise par jour, pendant dix jours, pour le traitement de la maladie du sommeil causée par le parasite T.b. gambiense (la forme la plus fréquente, qui se retrouve dans les pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale).

Il s'agit surtout du premier traitement entièrement par voie orale qui agit à la fois contre la phase précoce de la maladie et sa seconde phase, lorsque le parasite a franchi la barrière hématoencéphalique entraînant l'apparition de symptômes neuropsychiatriques. Le fexinidazole pourrait par conséquent éliminer les hospitalisations systématiques des patients.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) rend un avis favorable

L'EMA a rendu un avis scientifique favorable au sujet de la demande de mise sur le marché du fexinidazole, se

fondant sur les résultats des essais cliniques menés par la Drugs for neglected diseases initiative, une organisation de recherche et développement à but non lucratif, et sur le dossier soumis par Sanofi.

« Nous sommes impatients de déployer le fexinidazole pour le traitement de première intention de la maladie du sommeil et très heureux que la RDC l'ait approuvé aussi rapidement après l'avis rendu par l'EMA. Cette rapidité d'action traduit l'engagement du gouvernement congolais, à travers son ministère de la santé, d'éliminer la THA comme problème de santé publique d'ici à 2020 », a souligné le Dr Nathalie Strub-Wourgaft, directrice du programme des maladies tropicales négligées de DNDi. « Cela prouve la valeur de la procédure d'évaluation prévue par l'article 58, un mécanisme réglementaire innovant réservé aux nouveaux médicaments destinés exclusivement aux pays hors de l'Union européenne », a-t-il expliqué.

A propos de la maladie du sommeil

La majorité des patients atteints de la maladie du sommeil en Afrique vivent en RDC, où se concentraient 85% des cas causés par le parasite *Trypanosoma brucei gambiense* notifiés en 2017. Viennent ensuite la République centrafricaine, la Guinée et le Tchad. Les dernières données publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en juillet 2018, confirment le recul du nombre de nouveaux cas.

Seulement 1 447 nouveaux cas ont été notifiés à l'OMS en 2017, contre 2 164 en 2016 et 9 870 en 2009. L'histoire de cette maladie est toute-fois marquée par des résurgences, suivies de plusieurs dizaines d'années au cours desquelles elle semble largement sous contrôle.

La feuille de route de l'OMS pour les maladies tropicales négligées, publiée en 2012 et soutenue la même année par la Déclaration de Londres, a inscrit la maladie du sommeil au rang des maladies à combattre et prévoit de parvenir à l'éliminer en tant que problème de santé publique d'ici à 2020.

Lopelle Mboussa Gassia

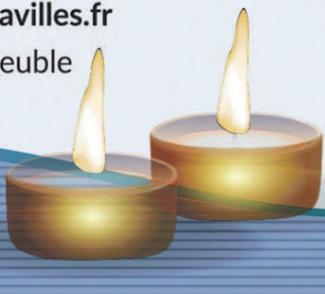
Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



ENVIRONNEMENT

Démarrage de la deuxième phase du projet « CongoPeat »

L'annonce a été faite par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée, la semaine dernière, en présence des chercheurs de l'université de Leeds et de l'Université Marien-Ngouabi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

CongoPeat (Congo tourbières) est le fruit de la coopération entre la République du Congo et l'université de Leeds. Ce projet vise la production d'une cartographie améliorée et l'approfondissement des données scientifiques de la zone des tourbières de la Cuvette centrale du Bassin du Congo, notamment le stock de carbone séquestré, en vue d'une gestion durable de ces écosystèmes fragiles.

En présence du Dr Bocko Yannick Enock, enseignant chercheur à la faculté des sciences et techniques de l'université Marien-Ngouabi, et du Pr Simon Lewis, de Leeds university, Arlette Soudan-Nonault a indiqué qu'il était question d'évaluer les impacts des menaces futures les plus probables sur les tourbières. Il s'agit, entre autres, de l'impact de la coupe des canaux de drainage et celui des déversements de pétrole, y compris la façon dont ils circulent sur le paysage ; l'impact de la construction de routes sur les schémas de drainage ; celui de l'abattage sélectif, de la conversion de la forêt de tourbe en pa-



La ministre du Tourisme et de l'environnement entourée des deux chercheurs des universités Marien-Ngouabi et Leeds

ludiculture ; de la conversion de la forêt de tourbe en plantation industrielle.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a rappelé que lors de son message devant le parlement réuni en congrès du 29 décembre 2018, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait déclaré que le Congo maintenait son leadership dans la conservation de la biodiversité. Ce qui offre une bonne perspective de pré-

servation des trente milliards de tonnes de carbone séquestré par les tourbières étendues sur 145 000 km². Arlette Soudan-Nonault s'emploie ainsi à rendre effective cette vision du président de la République.

La ministre a souligné que depuis près de vingt-quatre ans, les conférences des parties à la CCNUCC ont permis tant bien que mal à la communauté internationale d'avancer sur les questions liées à la lutte contre

les changements climatiques. Pour mémoire, la COP21, tenue en décembre 2015, en France, a marqué un tournant dans les négociations climatiques. Cet accord dont l'ambition affichée est de maintenir la température de la terre en dessous de deux degrés a permis l'adoption d'un nouveau cadre juridique international, beaucoup plus ambitieux et contraignant, qui va remplacer le Protocole de Kyoto à l'horizon 2020.

Bien qu'il soit le continent qui contribue le moins aux émissions globales, l'Afrique est en même temps l'une des régions les plus vulnérables aux changements climatiques, où des dizaines de millions de personnes subissent, chaque année, les effets néfastes des sécheresses, des inondations, des érosions, des glissements de terrain, du stress hydrique, de l'insécurité alimentaire et d'autres effets secondaires accentués par les changements climatiques. C'est pourquoi ce continent devrait recevoir beaucoup plus qu'elle ne reçoit à l'heure actuelle en termes d'appui financier pour l'atténuation et

l'adaptation aux changements climatiques, a laissé entendre Arlette Soudan-Nonault.

Notons qu'à l'occasion de la phase 2 du projet CongoPeat, les chercheurs des deux universités séjournent dans les départements de la Likouala et de la Cuvette, du 21 au 31 janvier. A l'issue de cette mission, un mémorandum d'entente sera signé entre la République du Congo et l'université de Leeds.

Bruno Okokana

ENERGIE ATOMIQUE

Un protocole d'accord envisagé entre le Congo et la Russie

En séjour de travail au Congo, une délégation de la Corporation d'Etat de l'énergie atomique (Rosatom) a présenté, le 30 janvier à Brazzaville, les conclusions de sa mission au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Accompagnée de l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, la délégation conduite par Dimitry Batyushenkov est allée présenter au ministre le bilan des différentes réunions tenues avec les experts congolais sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

« Nous avons donc dressé le bilan des réunions du groupe de travail, notamment le projet d'accord qui est en voie d'être conclu entre les deux parties sur la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire de façon pacifique. Les relations entre la

République du Congo et la Fédération de Russie sont diversifiées, cela veut dire qu'elles se développent bien dans les domaines politique, humanitaire et économique. Ce qui était important pour cette délégation de Rosatom, c'est de discuter du développement de la coopé-

ration dans le domaine de technologie de pointe », a expliqué à la presse le diplomate russe en poste à Brazzaville, indiquant que Rosatom est l'une des entreprises principales de la Fédération de Russie.

Notons que le ministère de la Recherche scientifique et de

l'innovation technologique avait signé, le 13 février 2018, à Moscou, un Mémorandum d'entente (MOU) sur l'utilisation pacifique des applications nucléaires et la construction d'un centre de recherche nucléaire de haut niveau au Congo. En effet, il était prévu dans ce MOU, la création d'un laboratoire de recherche nucléaire rattaché à l'Université Marien-Ngouabi. Le but est de résoudre la question du renforcement des compétences, notamment la formation des physiciens, biologistes, chimistes, géologues et techniciens nucléaires, la création d'un centre de recherche nucléaire inclusif à tous les départements tels que ceux de physique, géologie, chimie, biologie...

L'utilisation pacifique de l'énergie atomique permettra également au Congo le contrôle au niveau des frontières par la formation des cadres qualifiés du ministère de la Défense, avec l'acquisition du matériel tel que les dosimètres et radimètres professionnels. Dans le domaine de la santé, elle permettra le contrôle et le traitement du cancer.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et l'ambassadeur Valery Mikhaylov posant avec les experts Adiac

FORMATION PROFESSIONNELLE

Reprise normale des cours à l'Institut technique de Loudima

Après un mois de perturbation des cours à cause de la grève des enseignants, les enseignements viennent de reprendre effectivement dans l'établissement d'excellence, à la suite du versement de huit mois de salaire aux enseignants et quatre mois de bourse aux étudiants.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, vient d'effectuer une visite de travail à l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima (IFTPL). Il a mis à profit cette occasion pour échanger avec le personnel administratif et enseignant.

Le ministre a rappelé à ses interlocuteurs l'importance de cette école d'excellence, fruit de la coopération Congo-Namibie. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a donné des instructions fermes au personnel administratif, aux enseignants et aux apprenants d'observer la discipline qu'impose cet institut dont l'objectif est de former les futurs cadres congolais et namibiens.

Notons que l'IFTPL a été inauguré le 22 octobre 2014. Cette école, dont les premiers bache-

liers sont sortis en 2018, offre des formations dans les filières industrielles (génie civil) ; maintenance industrielle ; agriculture et élevage ainsi que les métiers de l'hôtellerie.

L'accès à cet établissement scolaire se fait par voie de concours ouvert aux apprenants congolais et namibiens, âgés de 16 à 18 ans et titulaires du brevet d'études techniques, du brevet d'études du premier cycle ou d'un autre diplôme équivalent. Le quota est de cinquante places par Etat, soit cent par session et par promotion.

La durée de la formation est de quatre ans et la première année est consacrée à l'apprentissage des langues : le français pour les Namibiens et l'anglais pour les Congolais. Les trois autres années étant réservées à la préparation du baccalauréat.

Roger Ngombé



Le ministre et les autorités administratives pendant la réunion

SANTÉ PUBLIQUE

La maternité de l'hôpital de base de Kindamba en voie de réhabilitation

Le gouvernement a remis, le 27 janvier, des matériaux de construction aux autorités locales afin de démarrer les travaux de réfection du bâtiment dont la toiture a été emportée par le vent depuis 2015.

Composé, entre autres, des tôles, pointes, planches, étanchéités et mate-las, le don apporté par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a été acquis sur fonds propres du gouvernement. Mais pour la prise en charge des malades, l'Organisation mondiale de la santé a offert, à travers le gouvernement, un lot de médicaments essentiels. « Nous avons apporté ce qu'il faut pour réhabiliter la maternité, parce que les gens doivent être en bonne santé pour travailler. Donc, la maternité pour nos mamans qui accouchent et les médicaments essentiels pour la population afin qu'elle soit en bonne santé. Il faut veiller à ce que ces médicaments soient utilisés pour l'hôpital de base et non dans les pharmacies privées », a

martelé Antoinette Dinga-Dzondo, remettant un échantillon aux autorités locales.

Réceptionnant le don, le sous-préfet de Kindamba, Jean-Marie Badila, s'est réjoui du fait que les desiderata des femmes de cette localité, qui sont battantes et travailleuses, au sujet de la maternité ont trouvé finalement un écho favorable auprès du gouvernement.

Un geste positivement salué par le médecin chef du district sanitaire de Kindamba, le Dr Lypsia Bassissila, qui pense que les besoins en médicaments essentiels et en infrastructures ont trouvé un début de réponse. « Je remercie le gouvernement et ses partenaires pour leur appui remarquable. Nous sommes très contents pour ce geste parce qu'il arrive au bon moment. Nous avons traversé

une période de crise, c'est maintenant la paix, la population revient, c'est très important que l'hôpital puisse être réhabilité et surtout renforcé en médicaments essentiels », s'est-elle réjoui, s'engageant à veiller à ce que ces médicaments soient remis gratuitement aux patients.

Profitant de cette mission, la première du genre depuis le retour de la paix dans cette partie du Pool, elle a présenté la cartographie du district sanitaire de Kindamba qui couvre également les sous-préfectures de Kimba et Vinza. En effet, disposant d'un hôpital de base à Kindamba, avec un réseau de centres de santé intégrés ainsi que des postes de santé, cette circonscription a un grand problème en termes d'effectif d'agents qualifiés. « Le premier problème, c'est le manque du personnel soignant qualifié. Nous avons plus d'agents communautaires qui n'ont pas reçu une formation adéquate mais qui travaillent avec nous. La population n'a rien, il faut prendre en charge les agents communautaires, ce qui n'est pas facile. Il y a aussi la vétusté et la disparition du matériel suite aux pillages et autres. J'aimerais que ce genre d'actions puisse être pérennisé parce que nous en avons vraiment besoin. Nous sommes en détresse », a conclu le Dr Lypsia Bassissila.

Parfait Wilfried Douniama

VIOLENCE CONJUGALE

Le fugitif Patrick Fouti arrêté à Pointe-Noire

La police a mis la main sur l'homme en cavale après avoir plongé sa femme, Marlène Binta Tchibinda, dans un état comateux suite aux coups de machette, pour infidélité supposée.

Dans la nuit du 20 janvier, Patrick Fouti a fait preuve d'une jalousie excessive née de l'infidélité supposée de sa femme, au point de ruer cette dernière de coups de machette. Scandalisées par la nouvelle, les autorités politiques et judiciaires ne sont pas restées de marbre. La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, ainsi que le procureur de la République, André Gakala Oko, se sont rendus tour à tour au chevet de la victime dont l'état de santé s'améliore peu à peu, selon les dernières nouvelles. Dans une lettre, non signée ni datée, qui circule sur les réseaux sociaux, Patrick Fouti a regretté son acte, précisant qu'il devrait se donner la mort au bord du fleuve Congo. Une manière sans nul doute de détourner l'attention des enquêteurs pour se retrouver à Pointe-Noire où il a été arrêté. C'est à la barre, devant les juges, que le fugitif, qui juridiquement bénéficie de la présomption d'innocence, donnera clairement sa version des faits.

Rominique Makaya



La ministre Antoinette Dinga-Dzondo présentant les matériaux de construction aux autorités locales/Adiac

AGRICULTURE

Les acteurs informés des conditions de financement du Pdac

Les responsables du projet ont édifié, le 30 janvier à Brazzaville, les directeurs départementaux et généraux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, sur les conditions d'obtention des financements dudit projet, conformément au manuel de gestion des fonds à coûts partagés négocié entre le Congo et la Banque mondiale.

Après avoir reçu les informations nécessaires concernant le financement du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), les directeurs départementaux expliqueront, à leur tour, la procédure à suivre dans les districts et villages à travers le pays, afin de susciter l'intérêt des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles à soumettre leurs plans d'affaires dans les conditions prévues.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Michel Elenga, a présidé, le 30 janvier à Brazzaville, l'atelier préparatoire à la sensibilisation des groupes des producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles sur ce financement.

« Il s'agit pour le ministère de tutelle de s'assurer que les dispositions essentielles sont prises pour que l'ensemble des parties prenantes à ce projet,

notamment les acteurs agropastoraux et halieutiques de tous les départements soient informés des conditions d'ob-

tention des financements dudit projet », indique le communiqué de presse.

Rappelons que la première cam-

pagne de sensibilisation, qui s'est déroulée entre septembre et novembre derniers, a donné lieu à la préparation de plus de

deux cents plans d'affaires actuellement en cours d'analyse par un organisme indépendant. Ce dernier procédera à leur sélection avant la signature d'accords avec le Pdac. Ce qui donnera lieu au premier financement à coûts partagés.

C'est en septembre 2017 que la République du Congo et l'Association internationale de développement, groupe de la Banque mondiale, ont signé un accord de financement d'un montant d'environ soixante milliards de FCFA pour la mise en œuvre du Pdac.

Lancé en juillet dernier, le Pdac a pour objectifs d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées, et d'apporter une assistance au gouvernement en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.



Une vue de la réunion préparatoire

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR PRIVÉ

Nécessité de promouvoir l'industrie légère

Le domaine requiert moins de capitaux et fournit des biens de consommation adaptés à la demande locale. Un récent rapport de la Banque mondiale, dévoilé le 30 janvier à Brazzaville, insiste sur l'importance de la transformation locale des produits agricoles et forestiers.

Le contenu du rapport intitulé « Changer de cap et prendre son destin en main » de septembre 2018 a fait l'objet d'un vif débat entre les acteurs du secteur privé, de la société civile, de l'Université Marien-Ngouabi, des centres de recherches, les auteurs de l'enquête et les économistes de la Banque mondiale (BM).

En effet, selon la BM, le gouvernement doit améliorer sa politique industrielle. Les auteurs du rapport suggèrent qu'un accent soit mis sur le secteur agricole et le bois, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'acquisition de connaissances, la modernisation des outils de production et la gestion des industries comme la mécanisation.

L'exécutif pourrait centrer sa poli-

tique de facilitation sur cinq catégories majeures d'obstacles auxquels l'industrie légère en Afrique fait face, à savoir la disponibilité et la qualité des matières premières ; les terrains industriels ; la logistique ; les compétences managériales et de la main-d'œuvre ; les financements. L'augmentation de la productivité, à en croire Samba Bâ, l'économiste principal, exige un effort pour améliorer les capacités de gestion des entreprises. Eu égard à la richesse du pays en ressources naturelles, notamment le pétrole, la forêt et les mines, une diversification verticale contribuerait à compenser la baisse attendue de la croissance à partir de 2020 et à réduire la vulnérabilité du pays.

« Le gouvernement devrait jouer un rôle actif dans l'élimination des obstacles à l'investissement



Les participants à la séance d'échange

« Le gouvernement devrait jouer un rôle actif dans l'élimination des obstacles à l'investissement du secteur privé dans les produits non traditionnels en initiant d'abord un dialogue public-privé, puis en fournissant l'infrastructure nécessaire et les contributions publiques manquantes pour enlever les obstacles identifiés »

du secteur privé dans les produits non traditionnels en initiant d'abord un dialogue public-privé, puis en fournissant l'infrastructure nécessaire et les contributions publiques manquantes pour enlever les obstacles identifiés », a-t-il estimé.

Si les participants sont unanimes sur le besoin de réadapter la politique industrielle nationale et

l'assiette fiscale « incitative », beaucoup d'entre eux critiquent la modalité d'exécution. Ceux-ci ont souligné la responsabilité des partenaires de la BM dans l'accompagnement du pays. Le choix des projets et les financements à apporter, espèrent-ils, doivent être rigoureux avec un impact social.

Rappelons que ces échanges s'inscrivent dans le cadre de la semaine

de partages, qui est à sa deuxième édition, initiée par la BM. Lors des précédentes journées, les participants ont échangé sur la formation du capital humain. Le Congo a besoin d'un meilleur système éducatif pour répondre aux besoins du marché du travail, éliminer l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

L'ancien cimetière de Mongo Kamba transformé en champ de maïs

Situé dans le quatrième arrondissement Loandjili, l'ancien site d'inhumation de Pointe-Noire est à ce jour transformé par les riverains en un espace de maraîchage.



« De nos jours, il n'y a aucun respect pour nos chers parents et amis qui ont quitté cette terre. Ce qui est regrettable, c'est que cela se passe au su et au vu des autorités compétentes, c'est vraiment triste et inimaginable. En plus de ces cultures qui se développent dans l'enceinte de ce cimetière, les abords de ce site sont squattés par des étalages de petits commerces d'habits, d'alcool frelatés, de brochettes, etc. », s'est plaint Jean Manlanda Ngoma, habitant de Loandjili.

Pour sa part, Philippe Poaty pense que la population environnante agit de la sorte parce que ce cimetière manque une clô-

ture solide. « Ce cimetière est aussi devenu, depuis quelques années, un lieu propice permettant aux inciviques de commettre quelques actes déplorables », s'est-il indigné.

Ce phénomène pose avec acuité le sempiternel problème d'incivisme et d'antivaleurs décrié par des décideurs et responsables du pays en général et ceux de la ville en particulier. Le constat est que, si rien n'est fait, la population riveraine continuera à profaner ce cimetière qui est pourtant un lieu sacré.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Le reggae à l'honneur ce week-end

Un concert 100% reggae a lieu, le 2 février, à l'Espace culturel le Continental, à Mpaka, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo.



L'affiche du concert reggae/Adiac

Organisé par Le collectif continental Kongo Kingdom Reggae, le concert réunira les reggaemen tels Diki Dixie, Flore Mama Afrika, Maya et Dark Man. Il est une révisitation de la culture Kongo par le rythme reggae. À travers ce spectacle, le collectif continental Kongo Kingdom veut affirmer

la présence de la musique reggae et prouver au monde sa vitalité dans un univers où foisonnent divers genres musicaux. Outre ce concert, un cours d'anglais en musique par Diki Dixie sera offert au public.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FOIRE «DJOKA PÈ OUESSO»

Le Pool entend apporter un plus à l'événement

La promesse a été faite par le préfet du département, Georges Kilebe, lors de la réception officielle de l'invitation à la manifestation, transmise par le président du comité d'organisation, également deuxième questeur de l'Assemblée nationale, Léonidas Carel Mottom Mamoni, le 29 janvier, à Kinkala.

« Djoka pè Ouesso est une très bonne initiative car, la culture et le sport sont des domaines qui unissent le peuple, qui permettent au peuple de se côtoyer et de bien se connaître. Nous allons apporter un plus à l'événement, en envoyant les spécimens de notre département, pour que le reste du Congo sache que le Pool vit et continue à produire malgré les soubresauts que nous avons vécus. Nous allons aussi envoyer un échantillon d'artistes des groupes folkloriques afin que les enfants du Pool puissent s'imprégner aussi de l'art des autres car, l'art c'est quelque chose d'évolutif », a indiqué le préfet du département du Pool, Georges Kilebe.

Le premier citoyen du Pool a assuré que les sportifs de son département iront à Ouesso pour ramener la coupe du cacao. Le département du Pool, a-t-il précisé, compte au moins une équipe de football dans chaque district. Parmi les districts fleurons, il y a Kinkala (district) avec une dizaine d'équipes, Ignié, Mindouli. Pour preuve, a-t-il poursuivi, il suffit de jeter un coup d'œil rétrospectif et même présent pour se rendre compte que les grands footballeurs de ce pays sortent de ce département ; le palmarès en disant mieux.

Quant aux groupes traditionnels, dans chaque district du Pool, il y en a au moins cinq par district. Dès lors, a-t-il dit, il revient aux organi-



Remise d'un échantillon de don de vivres au préfet (Adiac)

sateurs de déterminer le nombre des groupes qui feront le déplacement de Ouesso.

Auparavant, l'administrateur maire de la commune urbaine de Kinkala, Joseph Kifoua, a, dans son mot de bienvenue, remercié le président du comité d'organisation de la foire « Djoka pè Ouesso » pour le privilège accordé au département du Pool et plus particulièrement à son préfet, premier citoyen de ce dé-

partement. Il a remercié Léonidas Carel Mottom Mamoni pour avoir invité les sportifs du Pool à participer à la coupe du cacao en juin prochain. Cela reste un signal fort mais aussi et surtout une gratitude à ce département, a-t-il déclaré.

Parlant de la paix, Joseph Kifoua a dit : « Depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu, le 23 décembre 2017, notre département vit la paix. Kinkala a retrouvé la paix synonyme de la relance de toutes les activités. La population, les sportifs et tous nos

aîeux se joignent à moi pour vous dire un grand merci pour ce geste de cœur. Recevez leur soutien moral ».

Le vert-jaune-rouge sera célébré à l'occasion de Djoka Pè Ouesso. Le président du comité d'organisation de l'événement a félicité les cadres administratifs du Pool qui continuent à tenir le département malgré les situations qu'ils ont connues. « Nous sommes venus ici dire à nos frères du Pool qu'il n'existe pas un Congo du nord face à un Congo du sud;

qu'il n'existe pas un président des nordistes face à d'autres présidents des sudistes. Il n'existe qu'un pays où les hommes et les femmes doivent se sentir solidaires. Nous sommes venus dire à la jeunesse du Pool que le nord du Congo n'est pas une zone des ennemis. Cette jeunesse à tout intérêt à se balader sur toute l'étendue du territoire national », a déclaré Léonidas Carel Mottom Mamoni.

Avant d'ajouter: « La culture et le sport doivent nous permettre entre juin et septembre 2019 de sublimer l'amour; magnifier l'unité nationale. Le vert-jaune-rouge sera célébré à l'occasion de Djoka pè Ouesso. Au fond, Djoka pè Ouesso, c'est la jeunesse congolaise qui a rendez-vous avec la jeunesse congolaise ».

A cette occasion, la première dame a remis, par l'entremise du deuxième questeur de l'Assemblée nationale, un don de vivres à la population du département du Pool.

« Djoka pè Ouesso », c'est l'organisation d'un projet multidimensionnel de quatre activités. Début juin: une kermesse ; à partir du 15 juillet : début de la coupe du cacao qui rassemblera les sélections de plusieurs départements, à savoir Plateaux, Cuvette ouest, Cuvette, Sangha, Likouala et le Pool (département d'honneur) ; en août : organisation de la Semaine culturelle de la Sangha ; enfin en septembre, l'organisation d'une foire scolaire avec des réductions en faveur des parents d'élèves.

Bruno Okokana

CINÉMA

Les Kamba's Awards honorent les acteurs nationaux

La première édition du rendez-vous des trophées d'excellence du septième art congolais aura lieu, ce 1er février, à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Elle vise la gratification des spécialistes de cet art.

Le jury constitué des férus du cinéma africain va dévoiler la liste des lauréats des différentes catégories devant un public hétérogène. Destinée uniquement aux acteurs congolais, cette cérémonie dont l'accès se fait sur invitation permettra aux spectateurs de découvrir les gagnants des différents prix mis à l'honneur. Il s'agit du prix de la meilleure actrice premier rôle, prix de la meilleure actrice second rôle, prix du meilleur acteur premier rôle, prix du meilleur acteur second rôle, prix du meilleur film, prix du meilleur réalisateur, prix de la révélation féminine, prix d'honneur, prix de la légende.

Le comité d'organisation des Kamba's vise à mettre en valeur les différents acteurs œuvrant dans le domaine du cinéma congolais tout en stimulant la



Une vue des organisateurs lors de la conférence de presse

créativité. « Les kamba's, c'est la première structure au Congo qui encourage les acteurs et tous les métiers connexes du cinéma à faire mieux. Le cinéma est vaste et c'est une véritable source de financement », a indiqué Beril Nzila, chargé de projet aux Kamba's Awards.

Notons que cet événement est dédié au célèbre et premier réalisateur congolais, Sébastien Kamba. Il a fait ses premiers pas dans le cinéma vers les années 1965 avec la publication en 1974 de son long métrage, intitulé « La rançon d'une alliance ».

Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Présentation et dédicace

«La Famille Africaine» d'Émile Gankama.

Lieu : Librairie «Les Manguiers
(Les Dépêches de Brazzaville)

Date : 1^{er} février 2019 à 15 heures.

Contact : +242 06 666 84 94